

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE  
du

# Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870

---

## *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*

N°144

QUATRIEME TRIMESTRE 2018



PARIS  
Au siège de la Société  
54, rue des Saints-Pères - 75007

---

ISSN n° 0753-4639

Impression Copy Fac 21 rue Linné 75005 Paris copyfac.fr

2018

# CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n° 144 quatrième trimestre 2018

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| - <b>Sommaire</b>                                                                                                                                                     | 116 |
| - <b>Les Monod dans la Grande Guerre</b><br>par Gabrielle CADIER-REY                                                                                                  | 118 |
| - <b>Pierre Trouchaud : un général protestant pendant la Grande Guerre</b><br>par Denis FAURE                                                                         | 123 |
| - <b>Mes grands-parents Paul et Hermina Constant et la guerre de 1914 à 1919</b><br>par Jean-Claude LACROIX                                                           | 130 |
| - <b>Qui était Catherine Maréchal brûlée vive à Tours en 1532 pour crime d'hérésie</b><br>par Idelette ARDOUIN-WEISS                                                  | 144 |
| - <b>Histoire de la famille Cottiby de La Rochelle</b><br>rédigée par Simon-Louis Rivet-Cottiby à l'intention de ses enfants [Troisième partie]<br>par Jean-Luc TULOT | 147 |
| - <b>Pierre Fries, un patron dans la guerre</b><br>par Daniel FRIES                                                                                                   | 165 |

Comité de rédaction : Denis Faure, Elisabeth Escalle, Eric Bungener,  
Jean-Claude Garretta, Daniel Thuret.

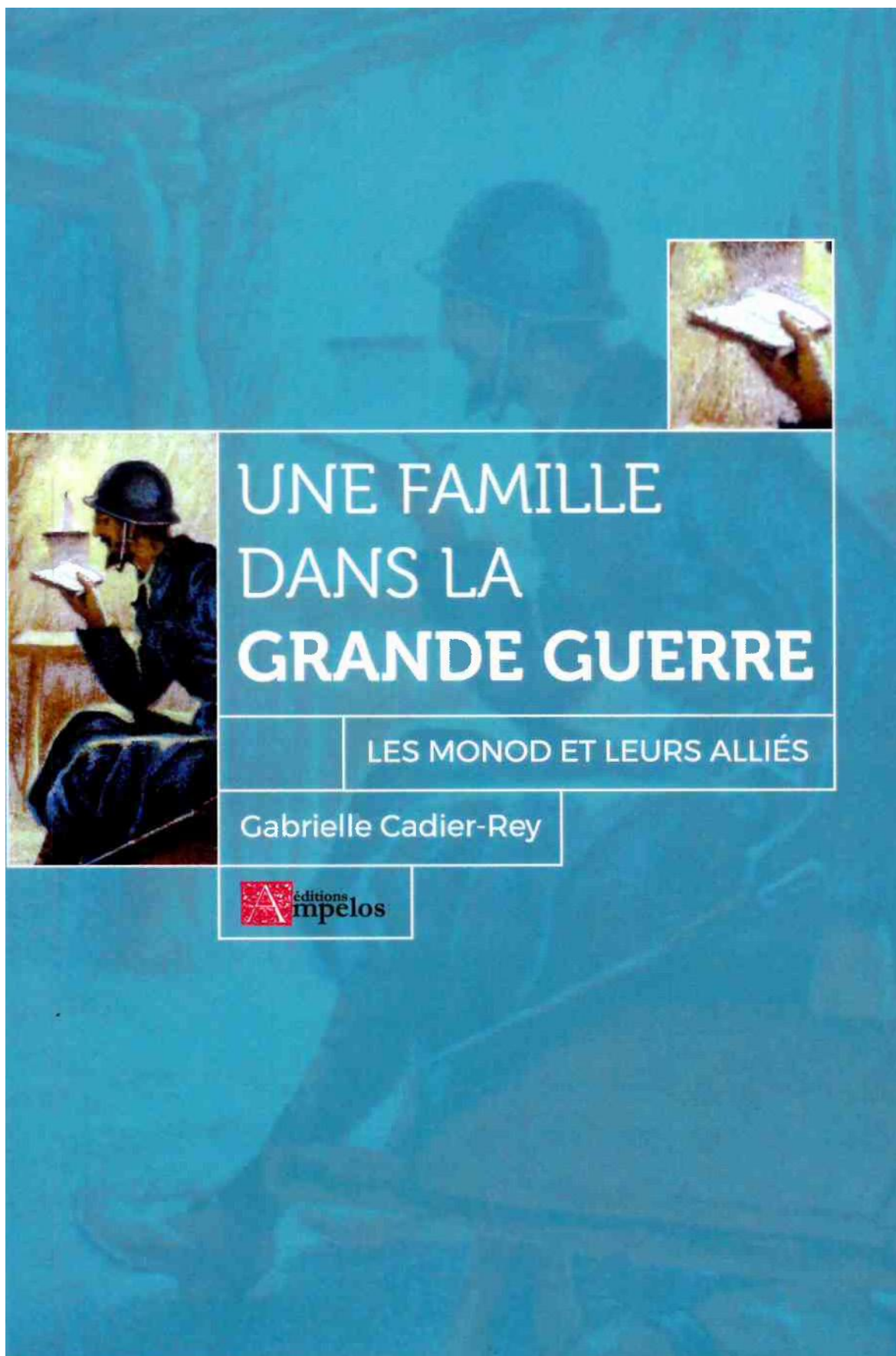
Retrouvez-nous sur le site internet de la SHPF [www.shpf.fr](http://www.shpf.fr)

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 120 exemplaires  
Dépôt légal : décembre 2018  
Commission paritaire des publications et  
agences de presse : certificat d'inscription n° 65.361

Prix au numéro: 8,50 euros

Directeur de la publication :  
Jean-Hugues CARBONNIER



Page de couverture du livre publié par Gabrielle Cadier-Rey en mars 2018

## LES MONOD DANS LA GRANDE GUERRE

La famille Monod (avec ses alliés<sup>1</sup>) a payé un lourd tribut à la Grande Guerre. Grâce au *Petit Bottin militaire*, que l'on doit à Fernand Robineau<sup>2</sup>, proviseur du Lycée Montaigne à Paris, il est possible d'en avoir une vue d'ensemble car les documents qui nous ont été communiqués pour écrire cette histoire, s'ils sont d'un grand intérêt, sont malheureusement très limités en nombre<sup>3</sup>. Cette étude a été souhaitée à l'occasion de la réunion familiale qui coïncide avec la commémoration de la fin de cette terrible guerre. Une manière de rappeler le sacrifice de nos ancêtres.

Ce livre se compose de deux parties. Dans la première intitulée "Au front", sont publiés six textes émanant de six combattants. Ils ne sont que six, mais chacun est tellement représentatif ! Francis Monod, ligne 1, 23 ans, tué dès septembre 1914, aurait été pasteur pour la cinquième génération d'une ligne ininterrompue depuis Jean Monod. Roger Amphoux, ligne 2, 28 ans, jeune marié et père d'une petite fille, engagé dans la vie, s'interroge sur ces pays dits civilisés qui envoient leur jeunesse se faire massacrer. Il est tué le 31 janvier 1915.

Émile Biville, ligne 8, a 20 ans. Il tient son journal. Il va mourir le 12 mars 1916, près de Verdun, sans avoir encore vécu la vie qu'il espérait. Ses deux frères tombent deux ans après, à un jour de distance. Jean Lebel, ligne 9, est un homme de 40 ans, un territorial chaleureux, père de famille. C'est une sorte de journal qu'il a tenu pendant plus d'un mois à Verdun. Il meurt en décembre 1916.

C'est aussi de Verdun que nous parle Gustave Monod, ligne 7 ; il a 28 ans. Il semble avoir traversé la guerre avec la sérénité que lui donnent son courage et la philosophie, comme en témoignent quatre citations. Il perd une jambe en 1918. Cette blessure physique ne l'empêchera pas de mener une grande carrière au service de l'éducation nationale.. Alors que

---

<sup>1</sup> On appelle ainsi les conjoints d'un(e) descendant(e) Monod. On désigne les Monod par la ligne à laquelle ils appartiennent et qui correspond à un des douze enfants (en fait les dix premiers) de Jean Monod et de Louise-Philippine de Coninck. Comme un grand nombre, à toutes les générations, porte souvent les mêmes prénoms (Jean, Frédéric, Gustave ...), indiquer la ligne à laquelle ils appartiennent permet de les reconnaître.

<sup>2</sup> Charles-Fernand Robineau (1855-1940), ligne 9, est le beau-père du docteur Lorenz Monod (ligne 1). Que Béryl Veillet qui nous a prêté ce bottin soit vivement remerciée.

<sup>3</sup> Quatre seulement m'ont été communiqués concernant les combattants. Certains pourront trouver que Wilfred Monod et son fils Silvain tiennent une trop grande place. La raison en est que l'on fait de l'histoire avec des documents et qu'il y a 72 cartons d'archives (correspondances, articles...) de Wilfred et Dorina Monod à la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français (cote ms 020 Y). Wilfred est pasteur à l'Oratoire, il a une audience internationale. Son fils Silvain, engagé volontaire à 18 ans, fait toute la guerre du printemps de 1915 à sa démobilisation en 1919.

pour Silvain Monod, lignes 1 et 6, la blessure de la guerre est morale et marquera sa vie entière. Il a 18 ans, il vient d'un milieu protégé. Il s'est engagé volontairement par idéal, et se retrouve à Verdun... Aujourd'hui on parlerait de choc post-traumatique.

Ils ne sont que six pour lesquels nous avons un document ; peut-être dans des greniers, dans de vieilles malles, y en aurait-il d'autres ? Mais chacun de ces six présente un aspect particulier de la guerre. Et comment ne pas remarquer que sur ces six, quatre parlent, ou même ne parlent que, de Verdun, alors que Gustave et Silvain et d'autres encore étaient au Chemin des Dames et autres lieux terribles. Et sur ces six, quatre meurent, le cinquième est amputé, le sixième reste moralement marqué à vie... Quel tableau de la guerre !

La seconde partie, "La guerre autrement", revient sur d'autres groupes, les prisonniers, les médecins, les interprètes, les aumôniers... Elle présente diverses situations face à la guerre, mais toujours en fonction des documents reçus ou trouvés.

On pourra lire avec le sourire le journal plein d'humour (et parfois d'indignation) de Richard Belhomme. C'est un territorial qui arrive de Bangkok où il est ingénieur, et qui va passer cinq mois dans les casernes marseillaises. Il livre là un témoignage fort peu héroïque de l'arrière et du Midi, avec aussi beaucoup d'empathie pour les petites gens.

Fernand Robineau a compté au total 127 Monod et alliés mobilisés. En fait chaque année, il y en a à peine plus d'une centaine engagés<sup>4</sup>. Chaque année, en effet, certains disparaissent (tués, blessés, réformés, prisonniers) et de nouveaux sont mobilisés. Treize engagés volontaires ont devancé l'appel de leur classe. Sur les dix premiers, cinq ont été tués<sup>5</sup>.

De plus, en quatre années et demie, les situations initiales évoluent. Les sergents deviennent sous-lieutenants et doivent donc être comptés parmi les officiers ; pour tel jeune engagé comme infirmier-brancardier, la prise en compte de ses études médicales le fait passer médecin (auxiliaire). En essayant de tenir compte de ces mouvements, on pourrait tenter cette répartition : les officiers sont passés de 15 à 33, le nombre des sous-officiers est stable autour de 34, les non-gradés de 37 à 15, puisque plus de la moitié est passée sous-officiers.

Ce qui frappe, c'est le nombre de médecins : 24 médecins<sup>6</sup>. Pratiquement le quart des engagés étaient médecins ! Au début de la guerre, ils sont dix, auxquels on peut ajouter 14 aide-majors qui au cours de ces années vont devenir médecins à part entière. On peut suivre leurs affectations successives : quittant l'ambulance chirurgicale à l'arrière du front, certains vont diriger des hôpitaux de l'intérieur. L'inverse se vérifie aussi : Lorenz Monod (ligne 1) qui était à l'hôpital militaire de Bayonne est rappelé au front en 1916 auprès des chasseurs alpins. Des spécialités se dessinent en fonction des besoins de la guerre ; ainsi Léopold Monod (ligne 1) passe de l'hôpital militaire de Bordeaux à Clermont-Ferrand, où il dirige le

---

<sup>4</sup> 103 en 1914, 104 en 1915, 107 en 1916, 103 en 1917, 101 en 1918. Les trois-quarts sont des descendants Monod, un quart, des alliés.

<sup>5</sup> Gaston Biville, classe 17, engagé en 1915 ; Vincent Hollard, classe 17, engagé en 1914 ; Roger de Larivière, classe 15, engagé en 1914 ; Jacques Monod, classe 16, engagé en 1914 ; Franz Reboul, classe 18, engagé en 1915. On compte trois nouveaux engagés volontaires en 1916, des classes 18 et 19.

<sup>6</sup> Les médecins se répartissent ainsi : médecins-majors de première classe, de deuxième classe, aides-majors de première classe, aides-majors de deuxième classe et auxiliaires. Un des médecins, Frédéric Goguel (allié, ligne 8), directeur de l'hôpital de Sedan, y est retenu par les Allemands et n'a le droit de ne soigner que des civils.

service de prothèse ; Jean Monod (William), ligne 6, lui, est chef de service de prothèse maxillo-faciale à Tours.

A ces médecins, on peut ajouter 11 infirmiers brancardiers, dont deux sont pasteurs : Daniel Monod (ligne 7), infirmier jusqu'en mai 1916 à l'hôpital d'évacuation N° 5 ; il devient alors aumônier bénévole<sup>7</sup> ; et Jean Monod (ligne 1) qui est tué le 5 septembre 1917<sup>8</sup>. Le nombre d'officiers et de médecins traduit la position sociale de la famille. De même, on peut remarquer que plusieurs mobilisés vont travailler comme interprètes auprès des armées britanniques (Royaume-Uni et dominions) puis américaine<sup>9</sup>.

Il y eut 22 tués au feu et deux disparus<sup>10</sup>, ce qui correspond à 24 morts, soit presque 19% des mobilisés, ce qui est un peu supérieur à la moyenne nationale de 17,6% des mobilisés. Cette forte mortalité s'explique par le nombre important de sous-officiers parmi les mobilisés, car ce sont eux qui mènent leurs hommes à l'attaque. D'ailleurs, quand on détaille qui sont les morts, on remarque qu'en dehors d'un médecin-auxiliaire, d'un chef de bataillon et d'un simple soldat, les vingt autres morts sont sous-officiers (13) ou sous-lieutenants (6), un lieutenant, tous des meneurs d'hommes.

Le *Petit Bottin militaire* cite quelques blessés ; mais le nombre en est si faible (14) que l'on peut penser que tous les blessés n'ont pas été signalés au rédacteur de ces précieuses feuilles, Fernand Robineau. En revanche, le plus grand nombre de pages est consacré aux promotions, décorations et citations militaires. 12 mobilisés ont été décorés de la Légion d'honneur, 51 de la croix de guerre, plusieurs ont reçu des décorations anglaises ou italiennes, et même une russe.

Les 88 citations (plusieurs sont signalées manquantes) détaillent les actes de bravoure ou de dévouement qui méritent d'être connus et reconnus. Une seule femme est citée : Anne Teissier du Cros (ligne 6)<sup>11</sup>, infirmière à l'hôpital français de Salonique en 1917,

---

<sup>7</sup> Daniel Monod (1885-1954), alors pasteur à Maubeuge. L'autre aumônier est Victor Monod (ligne 10). D'abord aumônier de la flotte, à bord du vaisseau-hôpital *Tchad*, en 1916, Victor est envoyé en mission de propagande aux États-Unis jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1918. Aumônier volontaire à la 37<sup>e</sup> division d'infanterie du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre, il est aumônier à la Mission militaire française près l'armée américaine, à partir du 15 octobre 1918, puis promu aumônier titulaire du culte protestant le 17 octobre 1918.

<sup>8</sup> Citation : *Homme d'une grande élévation de caractère, se dévouant sans réserve aux blessés. N'étant pas de service et n'écoulant que son courage, s'est porté au secours des blessés bombardés et a été tué.* Jean Monod était pasteur à Eynesse, croix de guerre.

<sup>9</sup> Voir, deuxième partie, la liste des interprètes.

<sup>10</sup> Pierre Coÿne, (mari de Marguerite Monod – ligne 7), disparu le 28 août 1914, après avoir été blessé à Guise, sergent d'active. Sa fille Hélène sera posthume. L'autre est Pierre Morin, né en 1896, ligne 6, disparu en Argonne le 13 juillet 1915, croix de guerre. A ces morts au feu, on pourrait ajouter ceux qui mourront prématurément, rentrés affaiblis par une maladie, par les gaz ou une blessure.

<sup>11</sup> Anne Bouvier (1860-1930), ligne 6, fille du pasteur Auguste Bouvier et de Marguerite Monod, veuve de Léon Teissier du Cros. Infirmière à Montpellier, au début de la guerre, puis chef d'équipe à l'hôpital du collège Jean-Bart à Dunkerque, a été en Serbie, a fait la retraite du Vardar, a été détachée ensuite comme infirmière-major et administrateur à la direction de l'ambulance U.F.F. (Union des Femmes françaises - branche protestante de la Croix-Rouge), à l'hôpital français de Salonique, médaille du Maroc avant guerre, médaille d'argent des épidémies (10 janvier 1917), croix de guerre (17 juillet 1917).

elle dirige les salles de malades que la Croix-Rouge a installées. A ce titre, elle a été décorée de la croix de guerre. On peut en citer une autre (une alliée), le Docteur Elisabeth Thyss, épouse du Docteur Gérard Monod (ligne 1)<sup>12</sup>, qui est la seule femme qui, pendant cette guerre, a dirigé un hôpital (Lyon).

Pourquoi avoir étudié cette famille ? Car il ne s'agit pas ici d'une nouvelle histoire de la guerre<sup>13</sup>, mais de celle d'une famille dans la guerre. En quoi sa traversée de la guerre est-elle semblable - ou différente - de celle des autres familles françaises ? Ce travail a été possible grâce à deux documents complémentaires qui donnent à cette étude son caractère exhaustif (au moins d'un point de vue quantitatif) : Le *petit Bottin militaire* et le livre généalogique *175 ans, 1793-1968*. Ces deux sources traduisent la grande cohésion familiale que des réunions périodiques confirment. Il est encore possible, à cette époque, de saisir la famille dans son intégralité. Son extension, aujourd'hui, ne le permet plus.

La famille a traversé les mêmes souffrances que tant d'autres : foyers brisés, ou décimés (mort des trois frères Biville, de deux frères Amphoux), veuves de vingt ans, orphelins, enfants posthumes, "veuves blanches", mutilés à vie... Mais il s'y ajoute une spécificité : les mariages inter-branches<sup>14</sup> font que les Monod sont presque tous cousins très proches les uns des autres. L'onde de choc n'en a été que plus brutale.

On peut aussi remarquer que, sans parler de "partir la fleur au fusil", il y eut un enthousiasme patriotique, que l'on retrouve d'ailleurs largement dans la bourgeoisie française<sup>15</sup>. Le nombre de ceux qui ont devancé l'appel en est la preuve, plus de 10% des mobilisés<sup>16</sup>.

Cet enthousiasme a duré jusqu'à la confrontation brutale avec la réalité, comme le montrent les témoignages de Roger Amphoux et d'Émile Biville... Persuadés de la supériorité de l'artillerie française, voyant la guerre à travers des chromos patriotiques, comme une rapide et victorieuse "promenade militaire" (ou comme le dit Belhomme pour les Anglais, une partie de football), les soldats de 1914 ne pouvaient avoir idée de ce qui les attendait.

*La guerre me paraît tout à coup quelque chose d'atroce, de terrible et d'infiniment puissant ... pire que tout ce qu'on peut imaginer*, écrivait Émile Biville.

L'enthousiasme a alors fait place au sens du devoir, tel que l'exprime, par exemple, Silvain Monod : *Faire ce que l'on doit, ne pas se soucier du reste*.

Mais il est une autre spécificité qui fait que cette cohorte de mobilisés n'est guère représentative de l'ensemble de l'armée française : sa structure sociologique. Il nous manque malheureusement la connaissance des professions exercées avant la guerre. Mais le niveau d'études élevé est attesté par la présence de ces vingt-quatre médecins, de ces quatre pasteurs,

---

<sup>12</sup> Voir plus loin leur correspondance.

<sup>13</sup> On peut se référer au numéro spécial du Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Tome 160, 2014/1, dirigé par André Encrevé et Patrick Cabanel, *Les protestants français et la Première Guerre mondiale*, 545 pages.

<sup>14</sup> Le naturaliste Théodore Monod faisait remarquer que trois sur quatre de ses arrière-grands-pères étaient frères.

<sup>15</sup> Comme d'ailleurs en Grande-Bretagne, avant que ne soit instaurée la conscription en 1916.

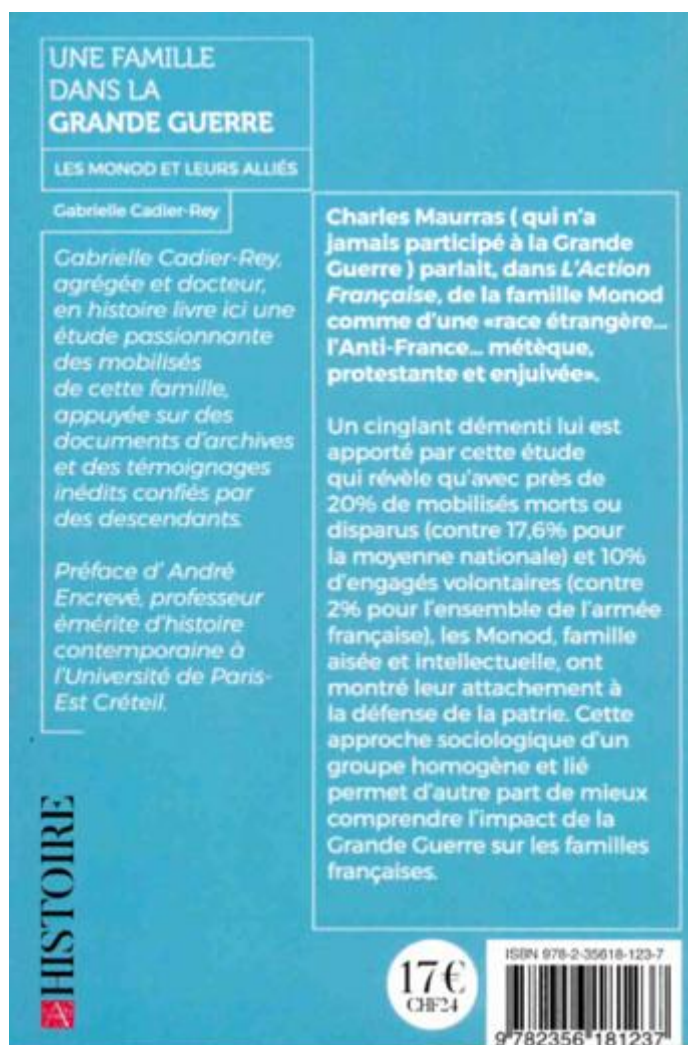
<sup>16</sup> A titre de comparaison nationale : on compte 72 500 engagés volontaires en 1914, ce qui, rapporté aux 3,5 millions de mobilisés donne un pourcentage de 2%.

de la douzaine de jeunes gens qui vont être interprètes, et de ces territoriaux qui vont mettre leurs compétences à la disposition de tel ou tel service, de l'industrie ou de l'État. On peut remarquer aussi qu'on ne trouve pas de carrière militaire. Le métier des armes n'est pas dans les gènes familiaux. C'est ce que remarquait un demi-siècle plus tard Théodore Monod quand, se référant aux nomades sahariens, il parlait, pour caractériser la famille Monod "de tribu maraboutique ... une tribu consacrée aux choses de l'esprit, à la connaissance et à la religion", mais qui, dans les circonstances tragiques de 14-18, est partie défendre la patrie envahie et, selon les mots de l'époque, la justice et le droit.

Cette étude s'ouvre et se ferme avec les mots de Wilfred Monod qui, comme pasteur, comme père, comme pacifiste, ressentait douloureusement les événements quotidiens de la guerre et, par sa plume, en porta témoignage.

Sociologiquement, la famille Monod n'est guère représentative de l'ensemble de la population française, mais humainement, par les souffrances subies, elle l'est.

Gabrielle CADIER-REY





## **PIERRE TROUCHAUD : UN GÉNÉRAL PROTESTANT PENDANT LA GRANDE GUERRE**

### **Un environnement familial très protestant avec des liens militaires**

Pierre Louis Albert Trouchaud est né à Nîmes le 30 septembre 1861, et y est décédé le 3 novembre 1930 à l'âge de 68 ans. Il est le fils de Pierre Emile Trouchaud, propriétaire, et de Cécile Marie Sylvie Claris.

La famille Trouchaud est une vieille famille protestante de propriétaires fonciers originaire de Saint-Laurent-d'Aigouze, dans le sud du département du Gard ; Jean-Louis Trouchaud fut consul de cette ville en 1787.

Pierre Trouchaud est le neveu d'Edmond Claris, polytechnicien et ancien officier d'artillerie, qui fut sénateur républicain du Gard, et dont la fille Marguerite, épousera l'amiral Alfred Jauréguiberry (1849-1919)<sup>1</sup>, lui aussi de confession réformée.

La famille Claris est originaire de Lézan, près d'Anduze dans le Gard. Elle compte parmi ses membres, le pasteur du désert Barthélemy Claris (1694-1748), artisan avec Antoine Court du renouveau du protestantisme dans le Languedoc, et l'armateur Henri Claris qui acheta le château de Lézan vers 1800.

Il a un jeune frère Jules Lucien, né en 1864, également Saint-cyrien et chevalier de la Légion d'honneur. Ce dernier était chef de bataillon d'infanterie lorsqu'il fut tué au combat en 1916. Le fils de ce dernier René, né en 1894, maréchal des logis dans l'aviation est aussi mort pour la France, le 4 septembre 1918, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Une de ses sœurs épouse le pasteur Arthur Laval (d'une famille cévenole de Brannoux-les-Taillades près d'Alès), dont une fille et un fils Pierre Emile Laval (1899-1981) qui participa à la Grande Guerre. Centralien, industriel fondateur des CMP à Arles, président de la Chambre de commerce d'Arles, chevalier de la Légion d'honneur, grand-père de l'épouse de l'auteur de ces lignes.

Pierre Trouchaud se marie dans le milieu protestant. Il épouse le 27 novembre 1901 à Paris (mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement, Louise Emmeline Puech (Nîmes 1873-1958), fille

---

<sup>1</sup> Vice-amiral, commandant en chef de la Marine Française en 1914, grand-croix de la Légion d'honneur, fils de Jean-Bernard, vice-amiral, ministre de la Marine, sénateur inamovible.

aînée du vice-amiral Edmond Puech<sup>2</sup> (1870-1910), grand-officier de la Légion d'honneur, et de Jeanne Grand d'Esnon<sup>3</sup>.

Il reçoit sans difficulté l'autorisation de sa hiérarchie pour ce mariage.

*L'union projetée par le commandant Trouchaud réunit toutes les conditions d'honorabilité et de convenance fixées par les règlements. Avis favorable.*

*Mlle Puech vit avec ses parents et a un frère enseigne de vaisseau, elle jouit d'une très bonne réputation, toute la famille jouit de la considération qui s'attache à la qualité du père ; la dot de la future est de 150.000 francs, les espérances sont équivalentes à la dot.*

De cette union naîtront deux enfants : un fils Edmond et une fille, Juliette, qui fut une des premières femmes pasteur en France et médaille de la ville de Nîmes.

### **Une carrière d'officier exemplaire**

Pierre Trouchaud entre à Saint-Cyr le 20 octobre 1880. Il en sort sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1882 (promotion des Kroumirs), et rejoint le 111<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il fera toute sa carrière dans l'infanterie.

Le signalement physique de Pierre Trouchaud figurant dans son dossier est : *cheveux et sourcils châains, yeux châains, front large, nez gros, bouche moyenne, menton rond, fossettes, visage ovale ; taille 1 mètre 68.*

Il se bat tout d'abord en Extrême-Orient, au Tonkin, de 1885 à 1889, et sera blessé au combat de Cho Moi le 17 janvier 1889.

Entre 1894 et 1898, il est affecté alternativement en Tunisie et en Algérie. Il passe capitaine le 12 juillet 1890. Entre 1898 et 1900, il repart pour le Tonkin puis retrouve l'Algérie en 1901. Il est chef de bataillon le 16 mai 1901. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 29 décembre 1896, et promu officier, le 31 décembre 1913.

Protestant, Pierre Trouchaud ne se trouve pas affecté par les tensions fortes entre la République et les officiers catholiques monarchistes. Il a la réputation d'un officier "républicain".

Le 23 juin 1908, il est promu lieutenant-colonel au 86<sup>e</sup> RI, puis colonel, le 23 décembre 1912, au 162<sup>e</sup> RI (Verdun).

---

<sup>2</sup> Issu d'une famille de la bourgeoisie protestante de Nîmes, il habite 14 rue Greuze à Paris. Son fils François, ancien de Navale, enseigne de vaisseau, est mort pour la France en 1915.

<sup>3</sup> Arrière-petite-fille d'Henri Grand d'Esnon, banquier à Paris, créé baron héréditaire en 1816. Son frère, Charles-Antoine, 4<sup>e</sup> baron Grand d'Esnon, X 1870, général de brigade en 1906, mort pour la France en 1916, autre victime de la Grande Guerre.

Il est un officier très bien noté, comme on peut le lire dans son dossier :

*1883, Monsieur Trouchaud appartient à une excellente famille du Gard, il est entré à l'école par vocation militaire et j'espère qu'il fera un bon officier. Il est robuste, paraît avoir un très bon jugement et beaucoup de bonne volonté.*

*1886, M. le lieutenant Trouchaud est un très bon officier, intelligent, sérieux, instruit et travailleur, actif et énergique.*

*1<sup>er</sup> janvier 1887, Tonkin : vigoureux, beaucoup d'entrain, très dévoué et bien zélé dans sa manière de servir, caractère sympathique, éducation parfaite, moralité parfaite, conduite très bonne, tenue très soignée, monte très bien à cheval, très apte à continuer à faire campagne.*

*1888, Officier payeur du 3<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, a accepté pour pouvoir rester une 4<sup>e</sup> année au Tonkin, officier d'avenir, à pousser, a été proposé pour le grade de capitaine par son chef de corps.*

*1888, Officier d'avenir, d'un jugement sûr ; très intelligent ; beaucoup de tact.*

*1891, Officier instruit, intelligent et travailleur, d'une vigoureuse constitution, excellent cavalier, d'une conduite et d'une honorabilité parfaite, belle position de fortune, a échoué à l'école de guerre, travaille à s'y représenter ; officier d'avenir.*

*1901, Officier supérieur intelligent, réfléchi, d'esprit mur, caractère ferme et calme, très bonne instruction générale, instruction militaire excellente aussi ; bref officier complet et plein d'avenir.*

*1912, Placé au tableau d'avancement pour colonel ; sera un chef de corps parfait.*

## **Un parcours remarquable pendant la Grande Guerre**

Les hostilités de 1914 commencent alors qu'il est toujours colonel au 162<sup>e</sup> RI. Il participe à la première bataille de la Marne avec l'armée de Foch où il est blessé.

En Février 1915, il forme et commande la 5<sup>e</sup> brigade de chasseurs à pied qui se bat l'été suivant dans les Vosges, notamment au Linge, bataille très difficile au cours de laquelle il se distingue.

Pendant ces combats, il est cité à l'ordre de l'armée et nommé général de brigade.

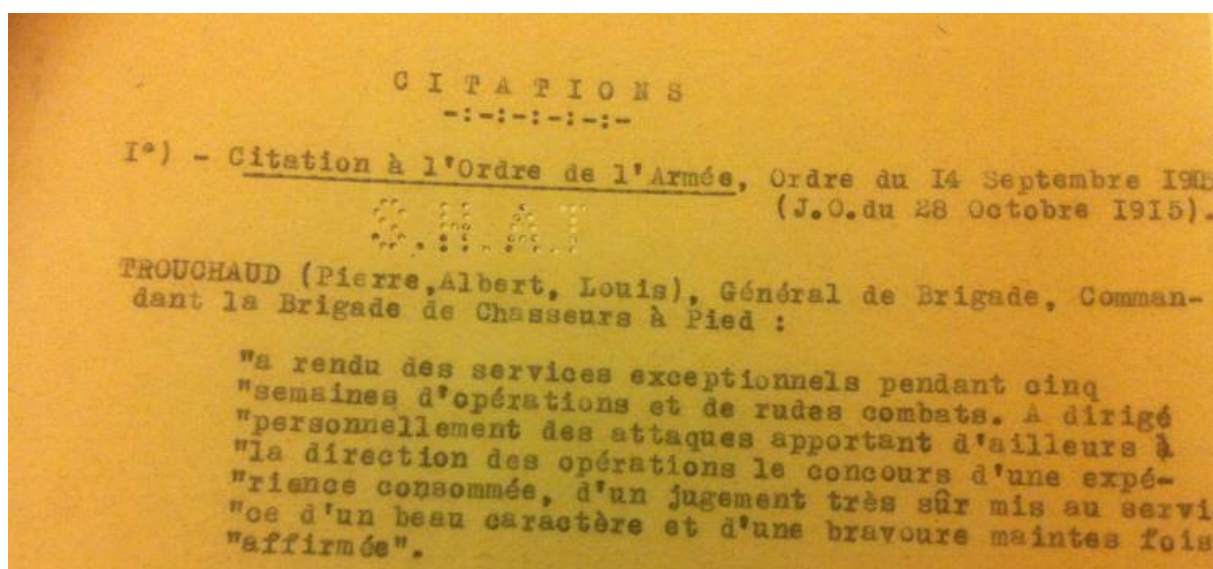
On lui confie, en septembre 1915, le commandement de la 19<sup>e</sup> division d'infanterie qu'il exercera jusqu'à la fin de la guerre. Il est aussi promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur, le 28 octobre 1915. En 1916, il commande sa division à la bataille de Verdun (cote 304, Surville, Thiaumont).

Début 1918, sa division résiste héroïquement à la contre-offensive allemande ce qui vaut au général Trouchaud une nouvelle blessure (balle à l'épaule) et sa promotion comme général de division -le plus haut grade dans l'armée à l'époque- le 26 juin 1918. Sa division participe brillamment à la 2<sup>e</sup> bataille de la Marne à l'été 1918, au sein de la 10<sup>e</sup> armée

commandée par Mangin, qui le note très bien. L'ensemble de ses troupes, fait plutôt exceptionnel, est cité à l'ordre du jour de l'armée sur décision du général Pétain.

On trouvera ci-dessous les extraits de son dossier militaire qui retracent son action pendant la guerre.

Le décret de promotion comme commandeur de la Légion d'honneur de 1915 précise<sup>4</sup> : *magnifiques services antérieurs. A été au début de la campagne un chef de corps très apprécié par sa froide bravoure et son beau sang froid. Blessé et revenu sur le front à peine guéri, a fait preuve à la tête d'une brigade, dans des opérations particulièrement délicates, d'une grande expérience et des meilleures qualités manœuvrières.*



Le général Trouchaud a pris en avril (1915) le commandement de la 5<sup>e</sup> brigade de chasseurs ; il a mené sa brigade à un degré de préparation aussi complet que le permettait la valeur de ses cadres, aux affaires du Linge, les jeunes bataillons ont fait preuve dans l'attaque de qualités exceptionnelles de vigueur et d'entrain. Ils ont supporté des pertes énormes.

Pendant cette période le général Trouchaud s'est comme d'ordinaire manifesté comme un chef énergique et expérimenté, ayant du calme et de la décision, fort aimé d'ailleurs de sa troupe. Fait l'objet d'une proposition pour commandeur, transformée en citation à l'ordre de l'armée. Appelé au commandement de la 19<sup>e</sup> division d'infanterie ; il a quitté la 129<sup>e</sup> emportant de regret de tous.

Signé Général Nolle<sup>5</sup>, Cdt de la 129<sup>e</sup> DI, 19.9.1915

<sup>4</sup> AN LH/2633/42.

<sup>5</sup> Charles Nolle (1865-1941), général de division, grand-croix de la Légion d'honneur. Républicain, proche des milieux de gauche, il fut ministre de la Guerre dans le gouvernement Herriot 1924/1925, grand-chancelier de la Légion d'honneur.

*Le Général Trouchaud a commandé avec sa division le difficile secteur de Margueritte (côte de Froideterre-Thiaumont) pendant 18 jours. Sa DI (division d'infanterie) s'est fort bien comportée, c'est une troupe instruite, solide, et vaillante. Le général Trouchaud a non seulement résisté à plusieurs attaques et à des bombardements très violents, et regagné du terrain, mais il a également monté personnellement plusieurs opérations qui nous ont permis de reprendre du terrain en nous emparant de points d'appui solidement défendus et en faisant des prisonniers. Il a montré les mêmes qualités militaires que dans le début de la campagne, c'est un vrai chef ayant de l'expérience, du caractère, de la décision, il sait manier son artillerie de tous calibres. Il est en état de commander un Corps d'Armée.*

QG 20 septembre 1916, Signé Général Mangin.

*Vu: Général et Commandant d'Armée Nivelle*

*Vu: Pétain*

*17 novembre 1916 : Le Général Trouchaud est capable, instruit et actif... sa DI est commandée avec méthode et entrain. Très bon chef, très bon Commandant de Division. Appuyé pour le grade de Général de Division et l'emploi de Commandant de Corps d'Armée.*

*24.12.1917 : Malgré les reproches du Gal de Bazelaire et du général Pétain sur son action sur son artillerie, le général T est un bon divisionnaire, calme, pondéré qui mérite le grade de Gal de Division, signé Vandenberg, commandant le 10<sup>e</sup> CA.*

*12 juillet 1918 : Le Général Trouchaud a sa Division tout-à-fait en main et l'a remarquablement commandée tant pendant la période difficile qui a succédé à l'attaque des allemands sur l'Aisne qu'au cours des nombreuses opérations de contre-offensives qui ont eu lieu presque sans interruption pendant un mois sur le front de l'Armée. Vient d'être nommé Général de Division à titre définitif et d'être cité à l'ordre de l'Armée.*

*Le 9 août 1918 : Le Général Trouchaud vient de remporter un grand succès avec sa belle Division dans la deuxième bataille de la Marne : du 18 juillet au 2 août 1918, il n'a cessé de combattre et pris une large part à la poursuite. Il ne mérite plus le reproche d'avoir sur son artillerie une action insuffisante. Ses grandes qualités de commandement et son expérience doivent le placer à la tête d'un corps d'Armée. signé le Général Commandant la 10<sup>ème</sup> Armée Mangin.*

*La 19<sup>e</sup> DI a été placée sous mes ordres dans les Vosges pendant le mois de septembre, le général Trouchaud l'a commandée avec son autorité naturelle 2.10.1918 signé Gal Leconte Commandant de 33<sup>e</sup> CA.*

*Après près d'un an en Alsace redevenue française, il est nommé commandant de la place de Paris, adjoint au gouverneur militaire, jusqu'à sa retraite en 1923. Le maréchal Pétain (cf. document) appuie sa nomination à ce poste.*

*Il commande notamment les troupes lors de la cérémonie d'inhumation du soldat inconnu le 11 novembre 1920. La presse écrit : Le défilé : le Général Trouchaud rassemble ses rênes et tire son épée : la parade peut commencer qui soulèvera sur son passage une ovation magnifique.*

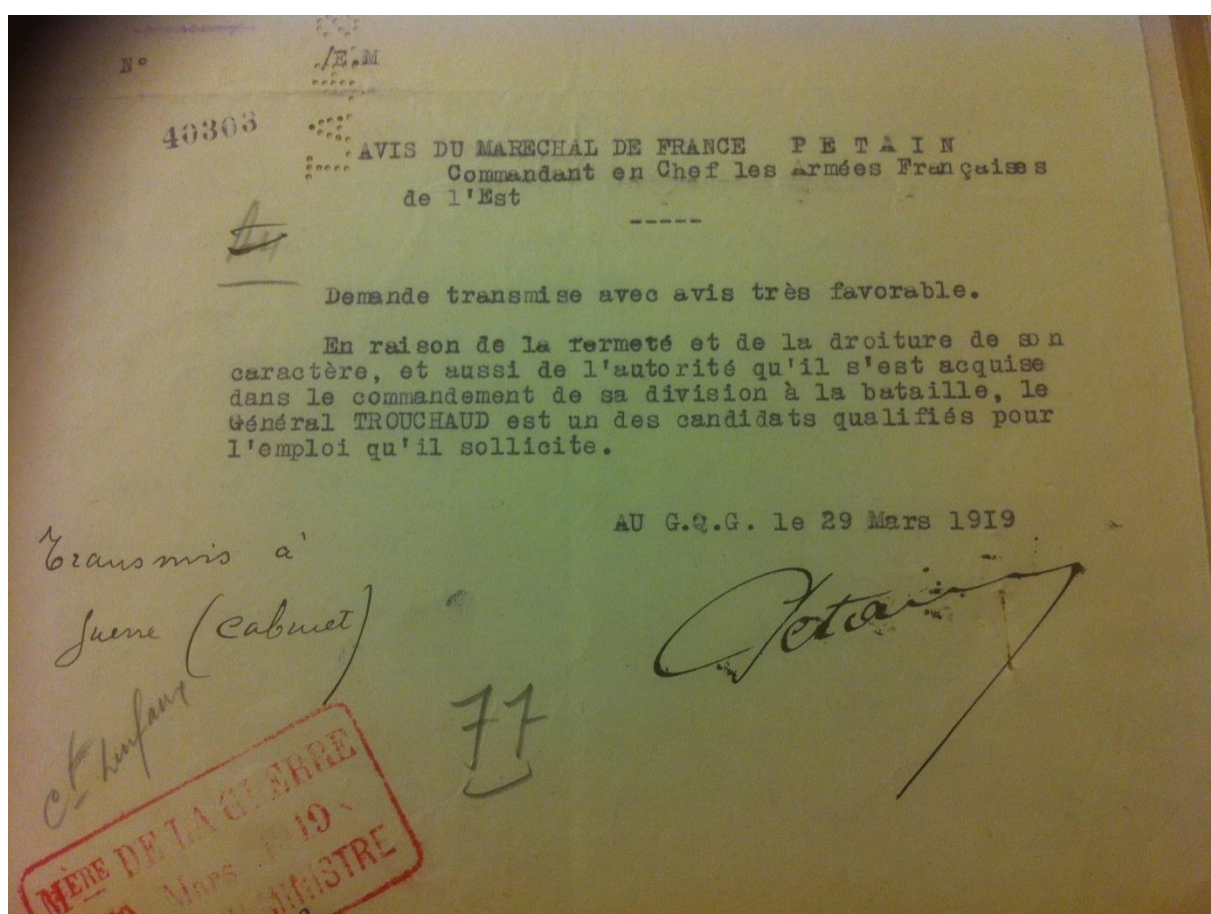
*Il est promu grand-officier de la Légion d'honneur la même année.*

Dans son dossier on peut lire : *Le 18 novembre 1920 : a commandé la 19ème DI du 17 septembre 1915 au 10 septembre 1919. Depuis cette date, assure avec distinction le commandement de la Place de Paris. Très apte à exercer le commandement d'un corps d'Armée. Signé Général Berdoulat, Gouverneur militaire de Paris.*

Il était aussi titulaire de la médaille commémorative du Tonkin et de la médaille coloniale, ainsi que des décorations étrangères suivantes :

Officier de l'ordre royal du Cambodge, 1904, première classe de l'ordre de Saint-Georges (Russie), 1916, première classe de l'ordre de Sainte-Anne (avec glaives), (Russie).

A partir de 1923, il se retire à Nîmes dans sa maison, à l'extrémité de la rue Roussy (côté gare, aujourd'hui remplacée par un immeuble collectif) où il décède en 1930. Une avenue porte son nom à Saint-Laurent-d'Aigouze, berceau de sa famille.



### Un article de l'Humanité commentant les obsèques de Paul Deschanel

En 1922, le journal *l'Humanité* publie l'article suivant :

*Décadence! C'est un cri d'alarme, en même temps qu'un cri d'horreur, que vient de pousser le brave général Trouchaud, adjoint au gouverneur militaire de la place de Paris. Le brave général Trouchaud est un militaire rigide et consciencieux. C'est en même temps un*

*observateur sagace. C'est pourquoi ce monsieur avisé, se trouvant aux obsèques du pauvre Deschanel [Jean Trouchaud précise qu'il s'agissait d'un ami] a pu constater :*

*1. Que la musique ne déboîtait pas suffisamment pendant le défilé et que le général commandant les troupes n'avait qu'un espace insuffisant pour se placer.*

*2. Que les chevaux n'étaient pas habitués aux musiques d'infanterie et qu'ils prenaient peur.*

*3. Que la tenue était défectueuse, terriblement défectueuse.*

*4. Qu'au moment du défilé, la moitié des sapeurs et des musiciens ne marchaient pas au pas et ne tournaient pas la tête à gauche qu'un servant, entr'autre, avait la tête sensiblement droite.*

*Telles sont les principales constatations faites par le brave général Trouchaud. Eh bien, cela est grave, très grave. Car, enfin, les chevaux se mettent à avoir peur de la musique et à foutre leur cavalier par terre, que sera-ce lorsque ces infortunés bipèdes devront entendre la « chanson des marmites » ? Vraiment, il faut que la musique soit bien mauvaise pour que les chevaux eux-mêmes ne puissent l'entendre. Et il faut aussi que les cavaliers ne soient pas très forts pour se laisser ainsi culbuter sur le cul.*

*De même, à une époque où il n'est question que d'aller à gauche et que de bloc de gauche, que signifie cette obstination à pousser vers la droite ? L'armée est de plus en plus réactionnaire et le brave général Trouchaud, seul, s'avère un bon républicain.*

*Au moment où l'Allemagne ne rêve que revanche, on avouera que tous ces chevaux qui prennent peur, ces officiers qui s'habillent de travers et tous ces boutons de guêtre qui nous manquent ne sont pas faits pour inspirer confiance au pays.*

Denis FAURE

|                |
|----------------|
| <b>SOURCES</b> |
|----------------|

- Communication de Jean Trouchaud, petit-fils du général.
- Dossier militaire de Pierre Trouchaud (SHD).
- AN Légion d'honneur, site de la base de données Léonore, AN LH/2633/42.
- Wikipédia/Geneanet



## MES GRANDS PARENTS PAUL ET HERMINA CONSTANT ET LA GUERRE DE 1914 À 1919

Comment mes grands-parents Constant ont-ils vécu la Grande Guerre 1914-1919 ? Je n'en savais rien et j'ai voulu le savoir. J'ai dépouillé nos archives familiales et recueilli les souvenirs de mes parents, notamment de ma mère.

Mon grand-père, Paul Constant a été mobilisé du 24 juillet 1914 au 25 janvier 1919 et classé *en campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 25 janvier 1919 aux Armées*. Il fait toute la guerre dans les Vosges. Il a la chance de revenir indemne, sans blessure et sans maladie.

Après la mobilisation de son mari, ma grand-mère Hermina reste seule, enceinte, avec trois enfants en bas âge. Elle doit s'occuper des enfants, de la propriété, des animaux, des travaux agricoles qu'elle doit effectuer elle-même, des récoltes qui constituent sa seule ressource. C'est heureusement une femme énergique qui fait face à tout. Je l'ai connue dans mon jeune âge. Elle ne parlait pas de ces années de guerre. C'est cette étude qui m'a fait prendre conscience des difficultés qu'elle avait dû surmonter pour la survie de sa famille.

### **L'enfance et le service militaire de Paul Constant**

Paul Jean Constant, mon grand-père maternel, est né le 13 août 1878 à Vézénobres (Gard) dans une famille protestante. Il est le fils de Jean Constant (1829-1904), propriétaire exploitant au mas de l'Yeuse, et d'Eugénie Alais (1839-1911). Paul grandit au mas de l'Yeuse et fréquente régulièrement l'école du village. C'est un bon élève. Il obtient son certificat d'études à 11 ans en 1889, puis il entre en apprentissage chez un maçon du village.

Fin 1899, Paul Constant est appelé au service militaire. Il est incorporé le 14 novembre 1899 au 19<sup>e</sup> régiment d'artillerie, sans doute à Draguignan où ce régiment est basé. Ce régiment avait été créé en 1860, à partir du 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie à cheval. Il deviendra en 1910, le 19<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne. Ces régiments comptent pratiquement autant de chevaux que d'hommes.

Paul Constant est second canonnier conducteur, *avec la charge des chevaux les moins bons*, regrette-t-il. Pendant les déplacements, les caissons et les canons sont tirés par des attelages de trois groupes de deux chevaux. Paul Constant est en selle sur un des deux chevaux du groupe du milieu. Pendant les combats, il ne s'occupe pas directement du fonctionnement des canons. Il se tient en retrait avec les chevaux à 500 mètres en arrière des canons, à l'abri de la vue de l'ennemi. Il est chargé du réapprovisionnement des pièces en munitions.



Les parents de Paul Constant sont âgés de 71 ans et de 61 ans. Paul Constant est *soutien unique de septuagénaire* et il n'a, à ce titre, qu'un an de service à faire au lieu de deux. Il est libéré le 22 septembre 1900. L'armée juge que son instruction militaire est *suffisante pour que l'homme soit mobilisable*. Il est classé *gymnaste de 3<sup>e</sup> classe* (la moins élevée). Il est dit qu'il mesure 1,73 m et qu'il *nage un peu*. Un certificat de bonne conduite lui est accordé.

En 1905, il accomplit une période de rappel d'un mois et une autre de 18 jours en 1908. Il est affecté à la réserve du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie de montagne.



### Le mariage de mes grands-parents Constant

Au retour du service militaire, Paul Constant prend la suite de son père et fait valoir la propriété familiale du mas de l'Yeuse. Son père meurt le 21 mars 1904.

Le samedi 23 avril 1904, Paul Constant épouse à Cruviers-Lascours (Gard) une jeune fille protestante de Lascours, Hermina Bernard (1878-1959). Ils ont tous les deux 25 ans. Hermina, ma grand-mère, est une fille de Pierre Bernard et de Mathilde Malvina Mazauric. Les Bernard étaient cultivateurs à Lascours et les Mazauric au mas de l'Aveugle, à Collorgues (Gard). Toutes ces familles sont protestantes. Les enfants de Paul et d'Hermina seront baptisés et élevés en protestants.



## **La déclaration de guerre du 3 août 1914**

En août 1914, la tension avec l'Allemagne est très forte. Paul Constant est parmi les tout premiers mobilisés. Il a 36 ans. Il est marié et a trois jeunes enfants. Il rejoint son régiment à Cannes dès le 24 juillet 1914, soit dix jours avant la déclaration de guerre le 3 août 1914. Il ne revient à Vézénobres que le 25 janvier 1919, sauf quelques courtes permissions de huit jours.

Paul Constant part défendre la Patrie en danger. Il est affecté au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie de montagne à la 5<sup>e</sup> section mixte de munitions. Il passe en août 1917, au 1<sup>er</sup> RAM, puis revient en décembre 1917 au 2<sup>e</sup> RAM.

Il fait son devoir comme on le lui a enseigné à l'école et dans sa famille. Il doit laisser, seule et sans soutien, sa femme enceinte et ses trois enfants en bas âge, Blanche (9 ans), Yvette (2 ans) et Jeanne (1 an). Il ne partage pas l'enthousiasme des inconscients qui partent, la fleur au fusil.

Il fait toute la guerre dans la région de Saint-Dié, à convoier le ravitaillement en nourriture et en munitions des soldats du front. Il a la chance d'en revenir et d'en revenir sans blessure.

Sur les routes ou sentiers de l'Argonne comme sur ceux des Vosges ou des Balkans, de jour comme de nuit, on rencontrait les canonniers des sections de munitions et leurs longues files de mulets ou de voitures, transportant toutes espèces de matériel. Dans les périodes de calme, comme pendant les journées de bataille, ils ont assuré le ravitaillement en munitions.

Voici un résumé des cartes postales qu'il a écrites à sa femme durant la guerre.

- 24 juillet 1914 : Paul Constant, mobilisé, rejoint son régiment : Tarascon puis Cannes.
- 3 août 1914 : Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.
- 21 août 1914 : Paul Constant rejoint le front (passe à Valence).
- 26 août 1914 : Paul Constant est arrivé à destination près de Saint-Dié dans les Vosges.
- 22 septembre 1914 : Paul Constant demande un peu d'argent (50 francs).
- 4 octobre 1914 : Paul Constant conseille sa femme sur la marche de la ferme (vendre le vin ; semer du blé car il sera très demandé l'an prochain).
- 16 octobre 1914 : Paul Constant se plaint que le courrier arrive mal. Il n'a pas encore reçu l'argent demandé.
- 19 octobre 1914 : Paul Constant demande des chaussettes et des chemises; il renouvelle ses conseils agricoles.
- 8 novembre 1914 : Paul Constant a reçu le colis et l'argent.

- 14 novembre 1914 : Paul Constant se plaint du mauvais temps; il pleut; Henri Alais de Branoux a été blessé au pied.
- 17 novembre 1914 : Paul Constant renouvelle son conseil de semer le plus de blé possible. Il demande des gants, des cache-nez et des passe-montagnes.
- 29 novembre 1914 : Lucie Alais, sa cousine, institutrice aux Brousses, se propose de lui tricoter gants, mitaines, cache-nez et passe-montagne.
- 19 décembre 1914 : Les parents d'Hermina Constant (66 et 63 ans) sont venus de Lascours au mas de l'Yeuse pour aider leur fille enceinte.
- 21 décembre 1914 : A la surprise générale, le cousin de Saint-Hilaire, Almir, a été déclaré *bon pour le service* malgré son très mauvais état de santé. Il a été incorporé dans l'artillerie.
- 30 décembre 1914 : Henri Alais (3<sup>e</sup> zouave) fait savoir que sa blessure est cicatrisée et qu'il recommence à marcher.

### **La situation difficile d'Hermina Constant au mas de l'Yeuse (1914-1919)**

Pendant cinq longues années, toute la durée de la guerre, Hermina Constant doit faire valoir, toute seule, la propriété et élever ses enfants. Il lui faut un courage exceptionnel et une volonté de fer pour y parvenir et ne pas céder au désespoir.

Le 13 janvier 1915, elle met au monde avant terme des jumeaux qui ne survivent pas. Mais elle ne s'arrête pas et reprend aussitôt le travail car le blé, la vigne, les animaux et les enfants ne peuvent attendre et ont besoin d'elle.

Yvette, sa fille cadette, raconte : "Mon père est parti à la guerre au début d'août 1914 et il n'en est revenu qu'en janvier 1919 [...] Ma mère a eu beaucoup de travail avec les vignes, le blé, les oliviers, le porc, les poules et les lapins et ses enfants. Elle était enceinte et, en janvier 1915, elle a fait une fausse couche au 6<sup>e</sup> mois de deux jumeaux dont l'un était mort-né et dont l'autre a survécu 24 heures".

### **1915**

- 4 janvier 1915 : Lucie Alais fait part de la grave maladie de la tante Véronique du Mas Supérieur à Branoux. On commence à penser que la guerre sera plus longue qu'on le croyait.
- 17 janvier 1915 : Paul Constant remercie des envois de charcuterie qui ont été très appréciés. Il a reçu de bonnes nouvelles de ses beaux-frères mobilisés. Joël, de Lascours, est mort.
- 21 janvier 1915 : Les cousins Reynard de Vézénobres adressent à Paul un petit couplet patriotique. Ils lui apprennent que sa femme, Hermina, a accouché avant terme de jumeaux qui n'ont pas survécu. Hermina Constant se remet bien.



- 21 janvier 1915 : Paul Constant demande à ses beaux-parents de le renseigner sur l'accouchement de sa femme.
- 4 mars 1915 : Lucie Alais pense que cette guerre de tranchées ne peut pas se poursuivre pendant longtemps.
- 5 mars 1915 : Riva (?) et André (?) sont morts.
- 6 mars 1915 : Irma Laporte, la sœur de Paul, mariée à Saint-Jean-du-Pin, et veuve depuis dix ans, nous apprend que "son fils, Marcel, 14 ans, l'aide beaucoup et travaille comme un homme..."
- 31 mars 1915 : Albert Elie Etienne (261<sup>e</sup> RI), [un beau-frère de Cassagnoles de Paul], parle de la naissance d'une nièce commune (?).
- 2 avril 1915 : Paul Constant indique que le colis annoncé ne lui est pas encore parvenu. Il espère le recevoir avant Pâques pour pouvoir confectionner une bonne omelette avec l'huile d'olive expédiée. Il est surpris d'apprendre que Talagrand [un voisin] ait trouvé une compagne et se demande qui a bien pu accepter d'aller vivre avec lui. Il a reçu de bonnes nouvelles d'Elie [Alfred] [Poitevin], [un beau-frère de Brignon] et d'Elise [Alais], [une cousine germaine].
- 4 avril 1915 : Paul Constant conseille sa femme dans un différend survenu entre elle et Lafond sur le nombre de souches de vigne [à traiter]. Bèze de Vézénobres est mort. Brunel et Brouet sont restés 76 jours dans les tranchées sans pouvoir ni sortir ni se laver.

- 10 avril 1915 : Paul Constant demande des nouvelles de sa belle-sœur Marie Bernard.
- 18 avril 1915 : Paul Constant a reçu le poulet de 2 kg et le colis. On a enterré le fils Loubier.
- 8 mai 1915 : Albert Etienne fait savoir qu'il va bien ainsi que les beaux-frères Marceau Bernard et Elie Poitevin. Il espère la fin prochaine de la guerre.
- 16 mai 1915 : Berthe Alais de Branoux annonce que le papé et la mamé ne vont pas très fort mais qu'Henri [Alais] est maintenant à peu près guéri.
- 17 mai 1915 : Lucie Alais parle du temps et de la guerre qui s'éternise.
- 20 mai 1915 : Paul Constant a reçu la photo de sa femme et de ses filles. [Cela permet de dater cette photo de fin avril 1915].



**Hermina Constant (1878 - 1959) et ses trois filles  
Blanche, Jeanne et Yvette en 1915 pendant la guerre**

### **L'allocation de l'Etat (mai 1915)**

En mai 1915, près d'un an après le début de la guerre, le gouvernement accorde une très modeste allocation à Hermina Constant et à ses trois enfants. En ce temps-là, dans ces familles paysannes, on considère comme une honte d'être assisté par l'Etat. Bien que sans ressources, Hermina hésite à accepter cette aide et demande à son mari ce qu'elle doit faire.



Paul Constant lui répond le 23 mai 1915 et sa réponse est sans ambiguïté : [...] *j'ai été heureux d'apprendre qu'on t'avait accordé une allocation ; on ne s'est pas bien pressé à le faire ; il aurait mieux valu cependant que la guerre finisse ; j'en aurais fait volontiers cadeau [de l'allocation] dans ce cas au gouvernement ; ce n'est pas un grand honneur que l'Etat nous assiste mais comme c'est lui qui est véritablement la cause [de cette situation], il n'y a pas à en avoir honte. [...]*.

En lisant ces lignes, je me dis qu'il y a un abîme entre ce que pensaient nos grands-parents et ce que nous pensons aujourd'hui, avec les revendications permanentes et générales où l'Etat est toujours sollicité et mis en accusation s'il ne répond pas favorablement.

- 27 mai 1915 : Paul Constant souhaiterait recevoir 2 lettres par semaine mais comprend que sa femme ne puisse tenir ce rythme avec tout le travail qui lui incombe. Il a eu de bonnes nouvelles de ses beaux-frères par Rosa [Poitevin]. Il conseille l'achat d'un dos-de-mulet pour faciliter le sulfatage des vignes.
- 7 juin 1915 : Lucie Alais annonce le décès de sa mère (juste avant l'arrivée de ses frères Léon et Antoine Alais).
- 11 juin 1915 : une lettre de Ranc (d'un mas voisin, également mobilisé).
- 3 juillet 1915 : une lettre d'Elie Poitevin.
- 16 juillet 1915 : Paul Constant demande deux lettres par semaine si les travaux agricoles le permettent.
- 20 juillet 1915 : Paul Constant recommande de bien prendre soin de la récolte de blé qui devrait bien se vendre. Il espère venir bientôt en permission.

### **Paul Constant est en permission (août 1915)**

Yvette, sa fille, raconte : "Mon père a eu une permission en août 1915. Il est arrivé en costume bleu clair [son uniforme]. Nous étions, Jeanne et moi, sur le grenadier [un arbre près de la maison]. En le voyant arriver de loin, nous nous demandions qui c'était. Nous étions alors bien jeunes 2 et 3 ans. Nous ne l'avons pas reconnu".

"Il nous demande - Où est votre mère ?. Nous lui répondons : - Elle souffre chez Julianette. [Il faut comprendre qu'elle traitait au soufre contre l'oïdium la vigne de la Julianette]. Il est aussitôt parti à la Julianette où il a retrouvé notre mère. Elle était jaune de soufre. Ils étaient tellement heureux de se revoir et de s'embrasser qu'ils n'y ont pas fait attention. Quand ils sont revenus au mas, ils étaient aussi jaunes l'un que l'autre ! [...]"...

- 18 août 1915 : Paul Constant éprouve du cafard en rentrant de permission. Il a quitté ses filles alors qu'elles dormaient et ne les a pas embrassées pour ne pas les réveiller.
- 10 septembre 1915 : Paul Constant trouve qu'on abuse de la situation en demandant à sa femme un prix excessif pour faucher le fourrage. Il se promet de s'en souvenir.

- 3 octobre 1915 : Paul Constant vient d'être affecté pour 10 jours dans un bon détachement où ils ne sont que deux muletiers. Chaque jour, ils font, le matin, un convoi de 15 à 16 kilomètres et peuvent ainsi se reposer tout l'après-midi. L'ordinaire est bon : ils ont un litre de vin par jour et *quelques bons coups à l'occasion des commissions personnelles qu'ils rendent*. [...].

- 16 octobre 1915 : Paul Constant est soulagé car il n'est plus question de les envoyer en Serbie comme le bruit en avait couru.

- 28 décembre 1915 : Une lettre de vœux d'Elie Poitevin. Il souhaite leur retour rapide dans leurs foyers.

## **1916**

- 15 janvier 1916 : Une lettre de vœux du cousin Marcel Pelatan [sa mère gardait le passage-à-niveau de Saint-Hilaire-de-Brethmas].

- 25 janvier 1916 : Une lettre de vœux de Marceau Bernard.

- 26 janvier 1916 : Elie Poitevin fait part de sa tristesse après son retour de permission.

- 9 avril 1916 : Marceau Bernard indique que tous les beaux-frères vont bien.

- 23 avril 1916 : Ranc revient de passer 15 jours en 1<sup>ère</sup> ligne [...] Les obus pleuvaient ; les tranchées étaient pleines d'eau. A quand la fin de cette boucherie [...].

- 25 avril 1916 : Blanche (12 ans) écrit à son père et lui parle de la luzerne, des vers à soie et des plantations de pommes de terre.

- 17 septembre 1916 : Un ami soigné à Jallieu après une blessure écrit que *la guerre devrait finir avant la fin de l'année*. [...].

- 23 octobre 1916 : Ranc revient d'une permission à Vézénobres et fait savoir à Paul Constant qu'il a vu sa famille et qu'elle va bien.

### **Paul Constant est en permission (novembre 1916)**

- 6 novembre 1916 : Paul Constant annonce qu'il va bénéficier prochainement d'une permission de 7 jours pour faire les semailles.

Ces quelques jours ont dû passer très vite et être bien employés aux travaux des champs.

En 1916, Blanche, la fille aînée, a 11 ans et termine l'école obligatoire. Elle ne poursuit pas ses études. Elle aide sa mère aux travaux des champs et de la maison. Elle se spécialise dans le troupeau de moutons.

- 26 décembre 1916 : Blanche envoie à son père une superbe lettre de vœux. Le début est sans doute inspiré par son maître d'école (?) "...Espérons que, dans le cours de cette année, on verra joyeusement la guerre se terminer par une victoire décisive de la France et de ses



alliés. Et que nous verrons les pauvres Belges joyeux de posséder à nouveau leur territoire.... Pour que ce soit comme cela, il faut que ce soit un désastre complet pour les Austro-Allemands....". La suite est plus personnelle avec quelques petites fautes de français.

- 28 décembre 1916 : Paul Constant souhaite une bonne année à sa femme "...penser à l'avenir après tant de malheur...". La guerre va durer encore 2 ans, deux très longues années de crainte et d'inquiétude.

## 1917

Nos archives familiales sont peu fournies pour 1917 et 1918. Il n'y a que très peu de lettres ou de cartes concernant ces deux années. C'est ainsi, par exemple, que je n'ai pas retrouvé de trace des courtes permissions de Paul Constant à Vézénobres en 1917 et en 1918.

- 2 janvier 1917 : Paul Constant a reçu le colis de saucisses, le poulet et le mandat. Il a envoyé quelques cartes postales à des connaissances et espère, sans se faire trop d'illusions, un peu d'argent en retour comme étrennes. [On comprend que la situation des finances de la famille est critique].

### La fausse annonce de la mort de Paul Constant (début avril 1917)

Début avril 1917, deux gendarmes viennent au mas de l'Yeuse et annoncent à Hermina la mort de son mari. C'est le désespoir !

Quelques jours plus tard, les gendarmes reviennent et s'excusent. Il y a eu confusion avec un homonyme. Ce n'est pas Paul Constant qui est mort mais un autre Constant, un Fernand Constant de Mons [un village voisin]. Au mas de l'Yeuse, la joie succède au désespoir !

Nous avons pu constater qu'un Fernand Constant est mentionné sur le monument aux morts de Mons. Il est mort à l'ennemi le 27 mars 1917.

- 15 septembre 1917 : Marceau Bernard revient de 1<sup>ère</sup> ligne. Ils ont eu beaucoup de pertes. Il a reçu la croix de guerre et il en est très heureux car cela lui vaut 2 jours de permission supplémentaires.

Fin 1917, les sections de munitions auxquelles appartenait Paul, sont réorganisées. Elles sont intégrées dans les groupes de montagne et ne sont plus des unités indépendantes. Chaque groupe comprend désormais 3 batteries et 1 section de munitions. D'après le colonel, commandant le régiment : *Cette réorganisation a été très heureuse. Les canonniers des Sections se sont rehaussés à leurs propres yeux, et prenant une part plus active à la vie des unités de leur Groupe qu'ils suivaient dans tous ses déplacements, ils sont devenus des hommes de l'avant, des combattants, [...].*

## 1918

- 13 avril 1918 : Marceau Bernard écrit d'un hôpital de Tours qu'il a été blessé le 4 avril 1918 dans la Somme. Sa blessure n'est pas trop grave. Pendant quelques temps, il sera ainsi à l'arrière, ce dont beaucoup l'envient...Il est bien soigné...

- 24 avril 1918 : Marceau Bernard indique que sa blessure va mieux mais qu'il a besoin d'une canne pour marcher. Il explique que sa pièce de canon a explosé avec l'obus dedans et qu'il a été projeté à plusieurs mètres.
- 12 juin 1918 : Marceau Bernard a fini sa convalescence et se trouve au dépôt de son régiment au Mans. Il espère obtenir une permission agricole.

### **Les difficultés du beau-frère de Cassagnoles (septembre 1918)**

Cette année 1918 est une année de dures épreuves pour Albert Elie Etienne Poitevin, le beau-frère de Cassagnoles. Il était caporal depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1915 et il était affecté au 35<sup>e</sup> RI. Le 4 mai 1918, il manque à l'appel et il est déclaré déserteur, le 8 mai 1918. Il est ramené au corps le 19 août 1918 et rayé des contrôles de la désertion. Il est néanmoins condamné le 12 septembre 1918 par le conseil de guerre à un an de prison avec sursis, pour désertion à l'étranger en temps de guerre, cassé de son grade et remis soldat de 2<sup>e</sup> classe, le 13 septembre 1918. Il n'est pas considéré dans ses états de service comme ayant été *en campagne contre l'Allemagne aux Armées* du 5 mai 1918 au 12 septembre 1918.

Que lui est-il arrivé ? Qu'est-il devenu pendant ces trois mois ? Pourquoi cette relative clémence de l'armée ? On disait dans la famille d'Elie Poitevin qu'il avait craqué mentalement, qu'il avait quitté son groupe de soldats sans bien comprendre ce qu'il faisait, qu'il avait erré pendant quelques temps. Arrêté, il avait été placé dans un centre de soins puis, sa dépression surmontée, renvoyé aux armées. Il est normalement démobilisé le 29 janvier 1919. Cette affaire ne semble pas avoir eu d'autres suites.

### **L'armistice du 11 novembre 1918**

11 novembre 1918 : C'est enfin l'Armistice. La joie est générale. On attend avec impatience le prochain retour des soldats.

28 décembre 1918 : Pierre Durand, toujours mobilisé, se sent maintenant soulagé. On mange et on boit bien mais, dans 8 jours, il lui faudra retourner à la gamelle.



25 janvier 1919 : Paul Constant est démobilisé. Il revient à Vézénobres indemne, sans blessure, sans maladie, avec un moral très fort. Il retrouve sa femme et ses filles en bonne santé, fières d'avoir surmonté des épreuves très dures. Blanche a, maintenant, 14 ans, Yvette 7 ans et Jeanne 6 ans. Il apporte à ses filles une superbe poupée alsacienne dont ma mère, 50 ans plus tard, gardait toujours un souvenir ému. Tout le monde est heureux et prêt à reprendre une vie normale.

Paul Constant est titulaire de la médaille de la victoire.

Marceau Bernard est démobilisé le 4 avril 1919. Il recevra la médaille militaire. Elie Alfred Poitevin a été nommé maréchal des logis le 6 juillet 1917. Il est démobilisé le 15 mars 1919. Frédéric Léon Alais est démobilisé le 7 février 1919.

### **Le rôle des sections de munitions au 2<sup>e</sup> R.A.M.**

Nous n'avons que peu d'information sur l'activité militaire de Paul Constant et sur les lieux où il a séjourné. Il faisait partie des sections de munitions du 2<sup>e</sup> R.A.M. qui se consacraient au transport des munitions et des autres matériels dans les Vosges mais peut-être aussi en d'autres lieux où il a été envoyé avec son groupement. Le document suivant rédigé par le colonel commandant le 2<sup>e</sup> R.A.M. expose le rôle de ces sections :

*A côté des unités de combat, il y a aussi des sections de munitions au 2<sup>e</sup> R.A.M. Le rôle des sections a été plus modeste mais au même titre que les canonnières des batteries, ceux des sections ont été des artilleurs de montagne.*

*Au début de la guerre, il a été formé sept sections, numérotées de 7 à 13 : quatre de réservistes et trois de territoriaux. A la réorganisation de l'Artillerie de Montagne, le 1<sup>er</sup> Décembre 1917, des transformations ont été effectuées [...]*

*Les Sections de Munitions ont été régies pendant la campagne selon deux organisations bien distinctes :*

- 1° Du 2 Août 1914 à la formation des Groupes de Montagne (Mars à Juillet 1917).*
- 2° De cette date à leur dissolution à la fin de la guerre.*

*Pendant la première période, les Sections, parties pour le front dès le mois d'Août 1914, ont été employées comme organes de parc, dans les batailles de la Mortagne et de Lorraine au début des hostilités, puis en Argonne, dans les Vosges et à l'Armée d'Orient quand le front s'est stabilisé.*

*Sur les routes ou sentiers de l'Argonne comme sur ceux des Vosges ou des Balkans, de jour comme de nuit, on rencontrait les canonnières des Sections et leurs longues files de mulets ou de voitures, transportant toutes espèces de matériel. Dans les périodes de calme, comme pendant les journées de bataille, ils ont assuré le ravitaillement en munitions ; beaucoup sont tombés en route. C'étaient les canonnières des vieilles classes, ils avaient l'âme haute et le moral bien trempé. Ils circulaient jour et nuit, sans peur et sans reproches, placidement, au pas de "Vieux Pèpère".*

*Dans la deuxième période, les Sections font partie intégrante des Groupes de Montagne, constitués à partir de Mars 1917 avec 3 Batteries et 1 Section de Munitions.*

*Cette organisation a été très heureuse. Les canonniers des Sections se sont rehaussés à leurs propres yeux, et prenant une part plus active à la vie des unités de leur Groupe qu'ils suivaient dans tous ses déplacements, ils sont devenus des hommes de l'avant, des combattants.*

*Mais quelles qu'aient été ses missions pendant la guerre, tout le personnel des Sections a porté, au même titre que celui des Batteries de tir, l'écusson du 2e Régiment d'Artillerie de Montagne avec Gloire et Honneur.*

*Par suite de l'organisation spéciale et de l'emploi des Batteries de Montagne pendant la guerre, les officiers, les gradés et les canonniers du 2e R. A. M. ne portent aucune fourragère, mais quand on lit les 23 citations collectives qu'ils ont méritées, on est obligé de s'incliner, et de saluer des Soldats qui ont, quand même, bien mérité de la Patrie. 20 officiers et 610 sous-officiers brigadiers et canonniers sont morts pour ELLE. Nice, le 24 Décembre 1921.*

*Le Colonel Castaing, commandant le 2e R.A.M.*

## **Le retour réussi de Paul Constant à la vie civile en 1919**

Après cinq ans de guerre, le retour à la vie civile amène de grands changements d'habitudes. Cela a pu être difficile à certains. Ce n'est pas le cas pour Paul Constant qui retrouve avec joie sa famille et sa propriété familiale du mas de l'Yeuse.

Il en reprend aussitôt l'exploitation. Il agrandit la surface cultivée, plante de nouvelles vignes, investit dans du matériel agricole mécanisé moderne. Ce sont les débuts du machinisme agricole et Paul Constant, enthousiaste, est au premier rang des novateurs. Il dispose déjà d'un parc important de matériel agricole moderne à traction animale: une faucheuse et un râteau pour les foin, une moissonneuse lieuse pour les blés.

La guerre lui a révélé l'intérêt des engins mécaniques. Dès son retour, il achète une Ford puis s'équipe en 1925 d'un tracteur Fordson bien pratique pour les labours et d'une batteuse en 1938 pour le traitement du blé. Outre le véhicule utilitaire que représente la Ford, il possède une voiture de tourisme, une traction-avant Citroën, rouge dernier cri, que conduit Jeanne, sa troisième fille. Il plante ses vignes sur fil de fer, le top à cette époque, avec des rangées plus espacées de façon à pouvoir les travailler avec le tracteur.

Dix ans plus tard, la propriété est en plein rendement. Elle comprend essentiellement des vignes, des terres à blé et des terres à fourrage en coteaux ainsi qu'une grande parcelle en plaine au bord du Gardon d'où la famille tire ses besoins en légumes divers et pommes de terre pour la vente et pour sa consommation. Elle comprend aussi une basse-cour, une étable avec plusieurs cochons, des chèvres ou une vache pour les besoins quotidiens, des chevaux et surtout un troupeau d'une centaine de moutons. La famille jouit d'une relative aisance.

## La vie au mas de l'Yeuse au temps des lampes à pétrole

Paul Constant est très estimé à Vézénobres. Il est élu au Conseil municipal puis réélu à plusieurs reprises. Il voudrait amener l'électricité dans les mas situés à l'écart du centre du village pour que leurs habitants bénéficient, eux-aussi, de ce progrès. La guerre de 1939-1945 ne le lui permettra pas et l'électricité ne sera installée dans ces mas que plus tard, en 1950.

Je me souviens de la vie au mas de l'Yeuse avant l'arrivée de l'électricité. L'éclairage était assuré par des chandelles et des lampes à pétrole, à huile ou à acétylène. On n'y voyait pas beaucoup le soir. Tout était dans le noir sauf un cercle de lumière autour de la lampe au-dessus de la table et un autre autour du feu dans la cheminée. Quand la nuit était venue, il était difficile pour les écoliers de faire leurs devoirs, d'apprendre leurs leçons ou de lire un livre. Je n'étais pas très rassuré quand, le soir, on m'envoyait au lit. Je devais monter à tâtons le sombre escalier qui mène au premier étage, me coucher sans lumière et rester tout seul dans le noir au cœur de cette grande et vieille maison pleine de bruits étranges.

En revanche, je garde un souvenir très fort des récits extraordinaires que notre grand-mère Hermina nous contait autour du feu de la grande cheminée,

Paul Constant décède au mas de l'Yeuse à Vézénobres le 18 octobre 1943, à l'âge de 65 ans. Hermina Constant meurt à Alès, le 30 mars 1959 à l'âge de 80 ans.

Jean-Claude LACROIX

|                |
|----------------|
| <b>SOURCES</b> |
|----------------|

- Archives familiales Constant et Lacroix.
- Archives départementales du Gard – fiches matricules.
- Internet – *Historique du 19<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie*.
- Internet – *Historique du 2<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Montagne*.



Anciennes cartes postales de l'intérieur du temple de Tours, où se trouve la plaque concernant Catherine Maréchal. On ne peut pas la voir sur celles-ci, car elle est trop en arrière. Ce temple a été construit en 1678. C'est la chapelle d'un ancien couvent catholique, le couvent des sœurs de l'Union Chrétienne, ouvert pour y enfermer les femmes protestantes et les convertir de force à la religion catholique. Il a été désaffecté à la Révolution et sa chapelle est, depuis 1844, le temple de l'Eglise protestante réformée de Tours.



## QUI ÉTAIT CATHERINE MARÉCHAL BRÛLÉE VIVE À TOURS EN 1532 POUR CRIME D'HÉRÉSIE ?

Tous ceux qui fréquentent le temple de l'Église protestante réformée, 32 rue de la Préfecture à Tours, ont remarqué une plaque fixée sur le mur ouest et qui porte l'inscription suivante : *A la mémoire de Catherine Marechal 1<sup>ère</sup> martyre de cette paroisse, brûlée vive en 1532.* Cette plaque fut apposée le 6 novembre 1932, quatre cents ans après son supplice.

A ma connaissance, le pasteur Armand Dupin de Saint-André<sup>1</sup> fut le premier, et presque le seul, à parler de cette martyre. Dans son livre *Histoire du protestantisme en Touraine*<sup>2</sup>, il écrit : *à Tours, Catherine Mareschal fut mise à mort en 1532 et sa fortune fut réclamée par les religieux de saint-Julien.* Il ajoute en note sa source : *Grands fiefs, ville de Tours et environs, abbaye de Saint-Julien.* Ce document s'intitule en fait : *Abbaye de Saint-Julien, Grand fief, Ville de Tours et environs.* Il est conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, sous la cote H506.

Le fils d'Armand, le pasteur Louis Dupin de Saint-André<sup>3</sup>, a consulté ce document lorsqu'il a fait poser la plaque commémorative en 1932. Il en a donné dans un article<sup>4</sup> le résumé suivant : *Catherine Mareschal était une bonne bourgeoise, veuve d'un nommé Galle, une femme d'un certain âge puisqu'elle avait deux filles mariées, une Renée avec Jean Lejeune et une autre avec Jean Destouville et qu'elle avait plusieurs petits-enfants. Elle fut condamnée par l'official de Saint-Julien, la grande abbaye qui possédait la haute justice sur un tiers de la ville de Tours et brûlée [...] en plein fief de l'abbaye [...].*

*Un procès s'engagea après sa mort pour la possession de ses biens confisqués [...].* C'est en effet, grâce à ce procès, que l'on connaît cette triste histoire.

Le document H506 est une sorte de récolement des archives possédées par l'abbaye de Saint-Julien, énumérées sous forme de chartes. Il a été écrit vraisemblablement au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exécution de Catherine Maréchal est citée dans les chartes 14, 25, 23 et 25, *pour cause de crime d'hérésie* (charte 14), *brûlée et exécutée dans le plein fief des dits religieux* (charte 25). Jean Lejeune apparaît dans la charte 15, comme curateur des enfants mineurs qu'il a eus avec feu Renée Galle, et dans la charte 16, où il demande l'autorisation de vendre les meubles de sa belle-mère *à cause de leur dépérissement.*

Jean Destouteville, dont le nom est en réalité d'Estouteville ou de Touteville, est seigneur de Villebon en Eure-et-Loir, et l'époux de Denise de La Barre. Il n'est pas un gendre de Catherine Maréchal. Il est sans doute un intermédiaire du roi ou de la famille.

<sup>1</sup> Armand Dupin de Saint-André (Saint-Antonin en Rouergue Tarn-et-Garonne (10 septembre 1840-Tours 22 novembre 1921), fut pasteur à Tours de 1876 à 1911.

<sup>2</sup> *Histoire du Protestantisme en Touraine*, Paris, Fischbacher, 1885.

<sup>3</sup> Louis Dupin de Saint-André fut pasteur à Tours, de 1912 à 1947.

<sup>4</sup> Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 1932, t. IV, p. 421 et ss.



L'analyse de ce document H506 ne nous donne donc que deux informations : notre martyr était veuve Galle et avait un gendre du nom de Jean Lejeune. Pour en savoir davantage, les actes d'état civil n'existant pas, et les actes de justice étant perdus pour cette époque, il ne restait plus qu'à se lancer dans le dédale des minutes notariales, nombreuses et riches, mais non indexées. Cette longue investigation m'a permis de préciser l'origine et le milieu social de Catherine Maréchal.

### **Les enfants de Catherine Maréchal**

Son gendre Jean Lejeune, veuf de sa fille Renée, est qualifié de noble homme. Il est écuyer, sieur du Moullinet, et receveur des tailles à Saumur<sup>5</sup>.

Renée avait deux frères qui se prénomment Jehan<sup>6</sup>. L'aîné, sera procureur au Châtelet de Paris, le jeune, avocat au siège royal de Tours.

Enfin, un François est cité avec ses deux frères Jehan dans un acte de 1543.

### **L'origine de Catherine Maréchal**

Des actes notariés permettent d'affirmer que Catherine avait une sœur et un frère. Sa sœur Colette est l'épouse de Philippe Quartier, marchand à Tours<sup>7</sup>.

Son frère Jehan Maréchal, marchand en l'argenterie du roi, est cité de 1506 à 1531<sup>8</sup>.

### **L'époux de Catherine Maréchal**

Je n'ai pas pu retrouver un acte qui me donne de façon claire et précise, l'identité de son mari. J'avais placé beaucoup d'espoir dans un acte cité dans la charte 22, et passé chez les notaires Bastonneau et Maupéou au Châtelet de Paris, le 25 juin 1534. Mais cet acte est perdu<sup>9</sup>.

Toutefois, j'ai beaucoup de raisons de croire, sans pouvoir l'affirmer, qu'elle était l'épouse de Jehan Galle, brodeur de la reine, puis du dauphin. Un acte de 1504<sup>10</sup>, dans lequel ce brodeur est impliqué avec sa femme, Catherine, et son beau-frère Jehan Maréchal, marchand à Tours, me paraît assez déterminant.

Jehan Galle, mort en 1526 ou 1527, a travaillé pour les reines Anne de Bretagne et Claude de France, mais aussi pour la ville de Tours, le château de Gaillon, et des particuliers.

---

<sup>5</sup> Archives d'Indre-et-Loire : 3E1/211, 22 décembre 1531 ; 3E1/49, f° 290 r°, 10 décembre 1531.

<sup>6</sup> Archives d'Indre-et-Loire : 3E1/53, f° 185 r°, 10 décembre 1531 ; 3E1/57, 15 septembre 1543 ; 3E1/58, 11 mars 1543-1544 ; 3E1/11, 28 août 1537.

<sup>7</sup> Archives d'Indre-et-Loire : 3E1/11, 4 novembre 1537.

<sup>8</sup> Archives d'Indre-et-Loire : 3E1/71, 4 février 1561-1562.

<sup>9</sup> Je remercie vivement Madame Françoise Adnès, conservateur au Minutier Central, des recherches qu'elle a faites pour moi dans l'étude VIII, avec persévérance et grande gentillesse.

<sup>10</sup> Archives d'Indre-et-Loire : 3Z1/19, 30 octobre 1504.

## Epilogue

Catherine Maréchal était-elle vraiment une *bonne bourgeoise* ? Sans doute un peu plus que cela, car par son frère et son mari, elle était proche de l'entourage royal. La position de sa famille ne l'aura pas protégée. Elle est la seule martyre connue à Tours au XVI<sup>e</sup> siècle.

Idelette ARDOUIN-WEISS



Cette plaque a été apposée dans le temple de Tours, le 6 novembre 1932, à la mémoire de Catherine Maréchal,

(photographie prise par Idelette Ardouin, 1980)

**HISTOIRE DE LA FAMILLE COTTIBY DE LA ROCHELLE**  
**REDIGÉE PAR SIMON-LOUIS RIVET-COTTIBY**  
**A L'INTENTION DE SES ENFANTS**  
**[TROISIÈME PARTIE]**

Enfin, je partis donc avec le régiment et après plusieurs jours de marche, nous logeâmes dans un village qu'on appelle Omez<sup>1</sup>, situé entre Longwy et Thionville, et comme ce village n'est qu'environ à deux lieues de Luxembourg, qui appartient à la Maison d'Autriche, avec laquelle nous étions en guerre, il étoit du service de mettre une garde en avant pendant la nuit pour couvrir le village d'Omez, et comme c'étoit mon tour d'être de garde, je commanday ce détachement, si bien qu'après avoir placé mes sentinelles aux endroits les plus convenables et leurs avoir ordonné ce qu'ils avoient à faire pour n'être pas surpris par les ennemis, cela étant fait il ne me restoit plus qu'à me promener pour examiner mes sentinelles, et pendant ces promenades, livré à moy-même et à toutes mes réflexions, il me vint tout d'un coup dans l'idée d'épouser Mlle Masse<sup>2</sup>. Cette pensée me flatta d'abord, puis je la rejetay bien loin, je songeois que j'avois peu de bien, que Mlle Masse en avoit encore moins. Mlle Masse avoit pour lors entre trente-deux ou trente-trois ans, et ce n'est pas un âge si avancé qu'on ne puisse avoir des enfants. Cependant, je ne pensay point du tout qu'il en pourroit venir, ny qu'il n'en viendrait point, mais je m'occupois de prévoir de quelle manière elle en recevrait la proposition, enfin je fus cruellement travaillé pendant tout le tems de ma garde, et je crus que je serois plus tranquille, lorsque je ne serois plus seul et que j'aurois rejoint le régiment, mais je n'en fus pas quitte et cette pensée ne me quitta plus malgré moy et mes dents.

Et nous arrivâmes devant Philisbourg le 1<sup>er</sup> juin 1734 pour en faire le siège<sup>3</sup>. Je ne me souviens pas bien si la première fois que j'écrivis à Mézières je proposay mes intentions matrimoniales, mais je me rappelle que le 26 du même mois de juin, j'envoyay mon magnifique projet et comme je ne voulois point tromper personne, je fis dans ma lettre, un

---

<sup>1</sup> Aumetz (Moselle) entre Thionville et Longwy à 10 km du Luxembourg.

<sup>2</sup> Cette décision peut s'expliquer par les points communs qu'Anne-Marie Masse présentaient avec Marie Massiot, la mère de Simon-Louis, comme elle, elle était native de La Rochelle, d'origine huguenote, était l'aînée des enfants, dirigeait la maison. Comme le souligne la psychanalyste Catherine Bergeret-Amselek, l'homme va souvent rechercher une femme qui ressemble à sa mère ou en est l'opposé, ce qui en revient au même. Catherine BERGERET-AMSELEK, *Pour une mère, aimer son fils, c'est apprendre à le lâcher*, in Anne-Laure GRANNAC, *Mère-Fils. L'impossible séparation*, Editions Anne Carrière, Paris, 2004, p. 45. Ainsi, suivant Catherine Bergeret-Amselek, l'on peut se demander si, en épousant Anne-Marie Masse, Louis-Simon n'épousait pas un substitut de sa mère !

<sup>3</sup> Lors de ce siège de Philippsbourg, le 12 juin 1734, le maréchal de Berwick, commandant de l'armée du Rhin, l'un des deux derniers grands généraux du temps de Louis XIV, trouva une mort glorieuse, comparable à celle de Turenne, en ayant la tête emportée par un boulet alors qu'il inspectait une tranchée.

détail ample, et très fidèle de la situation de mes petites affaires, de mon très petit revenu et des petites prétentions que j'avois dans sa suite pendant tout le tems que ma lettre fut en chemin et en attendant une réponse ma pauvre imagination travailloit beaucoup. Le prince Eugène, qui étoit tout près de nous, avec le roy de Prusse deffunt<sup>4</sup> et son fils, qui règne aujourd'huy, à la tête de l'armée ennemie qui faisoient mine de venir nous attaquer pour faire lever le siège de Philisbourg. Tous ces Messieurs-là ne me donnoient pas tant d'occupation que l'affaire qui me rouloit dans la tête. Tantôt, je m'approuvois d'avoir écrit et d'autres fois j'en étois fâché. Cependant, cela étoit fait et il falloit attendre la réponse, je me représentois quelquefois L'étonnement ou seroit Mlle Masse en apprenant mes propositions, je me rassurois en même tems, sur ce que je croyois que je n'étois pas hay.

*Voicy qu'elle fut la réponse de Mlle Masse. Elle me fit sçavoir qu'elle avoit été fort agréablement flattée d'une nouvelle à laquelle elle ne s'attendoit du tout point<sup>5</sup>, qu'elle ne demanderoit pas mieux, mais qu'il falloit du bien pour vivre, que depuis longtemps, elle conduisoit le ménage de son père et qu'elle voyoit où les dépenses pouvoient aller, qu'ainsi je n'avois qu'à faire sérieusement réflexion sur cela avant de prendre aucun parti.*

*Je donne aux plus habiles à deviner le sens juste, et précis de cette belle et magnifique réponse. [Il n'y a] point d'oracle plus obscur. Il faudroit être plus de sang-froid que je ne l'étois pour lors, car quoy que je paroisse fort tranquille, je suis pourtant d'un naturel bouillant, violent. Je trouvay donc cette réponse fort vague, très équivoque. J'y trouvois de l'amertume et de la douceur, ou si l'on veut comme un ragout qui se trouveroit assaisonné de tant d'ingrédients apposés les uns aux autres qu'on pourroit le nommer très hardiment un véritable salmigondis.*

*Je me trouvay dans une étrange perplexité. J'étois attaché véritablement à M<sup>lle</sup> Masse et je voulois n'y plus penser du tout. Cependant après bien des réflexions, je crus que puisque j'avois tout fait, je pouvois et que je devois écrire à M<sup>lle</sup> Masse elle-même et comme il se fait peu de mariages par lettres et encore moins par ambassadeurs, je manday à M<sup>lle</sup> Masse, que je ne comprenois point le véritable sens de la réponse qu'elle avoit faite, que pour moy qui étoit franc, et sincère, j'aimois que tout le monde en usât ainsi, que je la priois de vouloir bien s'en expliquer d'une manière claire et précise et que si elle le permettoit j'yrois passer l'hyver à Mézières, qu'elle eut la bonté de me faire une réponse prompte, et que si elle m'accordoit son consentement pour aller passer l'hyver à Mézières, je la proposerois ensuite à M<sup>rs</sup> des frères pour en obtenir l'agrément de M. leur père.*

*M<sup>lle</sup> Masse voulut bien m'écrire elle-même et sa réponse fut tout à fait favorable, si bien qu'en conséquence j'en écrivis à M<sup>rs</sup> ses frères qui me témoignèrent le plaisir que je leur ferois d'aller passer l'hyver à Mezière. Le tems de la campagne fini, je partis pour me rendre à Mézières en Champagne où j'ay déjà dit que M. Masse et M<sup>rs</sup> ses fils étoient employés avec leurs qualités d'ingénieurs pour lever la carte ou le plan des environs de la rivière de La Meuze. Je fus reçu de toute la famille avec toutes les marques d'amitié que je pouvois désirer. Leur table me fut assurée, et très bon visage d'hôte, mais à l'égard du logement (quoy qu'ils pussent m'en donner un chés eux) il convenoit pour la bienséance de me loger ailleurs, et ils m'en avoient arrêté un dans le voisinage. Je crois que M<sup>lle</sup> Masse l'avoit arrangé, ainsi tout*

---

<sup>4</sup> Frédéric-Guillaume Ier de Prusse (1688-1740) roi de Prusse (1713-1740) et son fils Frédéric II le Grand (1712-1786) roi de Prusse (1740-1786).

<sup>5</sup> Cet épisode fait penser à l'atmosphère des films du cinéaste japonais Yasujiro Ozu (1903-1963), notamment le personnage joué par l'actrice Setsuko Hara, dans le film *Banshun* (Printemps tardif) de 1949.

étant réglé avec M<sup>rs</sup> Masse, on griffonna de mon joug l'instrument authentique le 2<sup>e</sup> novembre 1734 après midy. C'est-à-dire en bon françois qu'on passa mon contrat de mariage, mais il fallut ensuite attendre que les bancs eussent été publiés dans cette ville de La Rochelle et attendre aussi le consentement de M. le comte de Noailles qui étoit colonel du régiment. Enfin cette grande et terrible cérémonie qui engage un pauvre homme pour le reste de sa vie, se fit la nuit du 1<sup>er</sup> au deux décembre 1734 à la paroisse de Mézières (et par parenthèse c'est dans la même église que Charles neuf, roy de France se maria) et tous les ans dans la même on fait un service et on prononce l'oraison funèbre du fameux chevalier Bayard en reconnoissance de ce qu'il avoit deffendu la ville de Mezières contre les ennemis du Roy qui l'assiégeoient. Il commandoit dans laditte ville pendant le siège, et par sa vigoureuse résistance, il obligea les ennemis à lever le siège et par ce moyen la ville fut délivrée. C'est aussi dans cette ville que les premiers dindons ont été mangés en France, y ayant été présentés à Charles neuf, roy de France, et à la reine pendant le séjour que Leurs Majestés firent dans cette ville.

La campagne suivante, sur le Rhin<sup>6</sup>, je reçus avis par M. Masse que Madame Cottiby étoit accouchée d'une petite fille qui fut baptisée [le 9 octobre 1735] dans la même église où je m'étois marié, et eut pour parrain M. Masse l'aîné, son oncle, et pour marraine une demoiselle de Mézières, appelée Mlle de La Morteau, qui est aujourd'huy mariée avec M. de Marquiny, capitaine de grenadiers au régiment de La Couronne<sup>7</sup>, notre petite fille fut nommée Louise-Thérèse. Le 8 décembre 1734 est le jour de sa naissance, et a été nourrie dans le village de Chamcourt, à une portée de fusil du pays de Luxembourg et à une lieue et demie de Mézières.

La paix entre le Roy de France et l'Empereur fut terminée pendant l'hyver de 1735 à 1736. Le 26 de may 1737, M. Masse mon beau-père mourut et fut enterré dans l'église et paroisse de Mézières. La même année 1737, le 27 de juillet, Madame Cottiby accoucha d'une autre petite fille, nommée Marie-Anne-Suzanne. Cette pauvre enfant eut une mauvaise nourrice, et fut toujours, languissante.

Comme nous n'avions plus rien qui dut retenir Madame Cottiby et moy à Mezières, M. son père étant mort nous prîmes le parti de retourner dans notre patrie. Je ne pus pas accompagner Mme Cottiby parce que j'étois obligé de me rendre à Perpignan en Roussillon où le régiment étoit pour lors en garnison. Madame Cottiby partit de Mézières en l'an 1738 dans le mois de may avec ses deux petites filles, Thérèse et Marianne. Cette pauvre petite Marianne luy donna beaucoup de peine pendant la route. Cet enfant étant toujours languissante, Mme Cottiby étoit avec cela grosse de six mois et n'avoit pour tout secours avec elle que la susdite Suzanne Godefroy, qu'elle avoit menée de La Rochelle en Flandres, et qui demeure encore avec nous. Tout ce petit cortège, soutenu par la grâce du bon Dieu et sous la protection de la Très Sainte Vierge arriva à Saint-Maixent en Poitou, où j'avois résolu de fixer mon domicile.

Peu de jours après leur arrivée à St-Maixent la pauvre petite Marianne mourut et fut enterrée dans un petit cimetière fermé où l'on enterre les petits enfants de la paroisse de St. Saturnin. C'est dans cette même église de St-Saturnin, que sont enterrés mon ayeul Samuel

---

<sup>6</sup> L'on remarquera la rédaction elliptique de ce passage : mariage, nuit de noce, départ à l'armée, annonce de la naissance du premier enfant du couple.

<sup>7</sup> Créé en 1643, sous le nom de régiment de La Reine-Mère, il fut renommé de Genlis, puis d'Artois en 1666. Lors du siège de Maastricht en 1673, il fut renommé La Couronne, pour ses faits d'armes. Il devint en 1791, le 45<sup>e</sup> RI.

Cottiby<sup>8</sup>, Elizabeth Rivet, son épouse, mon ayeule, et aussi mon frère Jean Cottiby, de même que Samuel-Gabriel Cottiby et Catherine Cottiby, tous deux frère et sœur, de mon père. Cette pauvre étoit venue de bien loin se joindre à ma famille.

Madame Cottiby (que j'appelle ordinairement ma cousine, quoique nous ne fussions du tout point parents avant de nous marier)<sup>9</sup>, ma cousine étant à St-Maixent se donnoit beaucoup de soins pour arranger notre établissement. Et elle étoit à St-Maixent depuis environ six semaines, lorsqu'un soir et long tems après souper, in luy dit que des dames demandoient à luy parler. Ces dames étoient ma sœur de Brenusson, Mme Verrier<sup>10</sup>, Mlle Verrier, sa fille qui est aujourd'huy Madame Pacaud, et de plus M. Verrier le fils. Ma cousine fut agréablement surprise de voir ces dames qui avoient fait la partie, de l'aller chercher à St-Maixent, et de l'amener à La Rochelle passer quelque tems, et y faire son accouchement, elle ne put sans doute résister à l'empressement et aux instances de ces dames, si bien qu'elles s'en vinrent toutes ensemble à La Rochelle.

J'étois pour lors à Perpignan, lorsque ma cousine me donna avis de son arrivée à La Rochelle, j'en fus à la vérité fort étonné, et sur ce que ma cousine me mandoit qu'après son accouchement, elle retourneroit à St-Maixent si je le voulois, qu'elle y avoit même laissé ses équipages, mais je vis bien comme au travers d'un cristal que ma cousine préféroit le séjour de La Rochelle à celui de St-Maixent, et pour me conformer à son gout, je luy écrivis que je la laissois la maîtresse sur cela, et que pour luy faire plaisir, je consentois à notre établissement à La Rochelle, et qu'elle prit ses mesures pour faire venir ses équipages qui étoient restés à Saint-Maixent.

<sup>8</sup> C'est cette mention découverte le 20 février 2016 qui a permis de trouver dans les registres de Saint-Maixent l'acte de décès de Samuel Cottiby.

<sup>9</sup> Les appellations que Simon-Louis donne à sa femme sont curieuses. L'appellation Mme Cottiby implique une certaine distanciation et celle de ma cousine comme, s'il recherchait en l'appelant ainsi un palliatif au fait de n'avoir pas épousé une de ses cousines, comme il était de règle à La Rochelle. Il y a des ambiguïtés dans ce mariage, Simon-Louis a voulu faire carrière dans l'armée pour sortir du carcan familial de cette ville et il épouse une Rochelaise rencontrée dans les Ardennes.

<sup>10</sup> Mme Verrier, était Hélène Papin, la tante de Marie-Anne Masse. Elle avait épousé le 8 août 1709, à l'église Notre-Dame de Cougnes de La Rochelle, Etienne Verrier, ingénieur ordinaire du roi à La Rochelle, né le 4 janvier 1683 à Aix en Provence, fils de feu Christophe Verrier, directeur des sculpteurs, et de Marguerite Ferran, mort à La Rochelle, le 10 septembre 1747.

Ma cousine après avoir resté environ trois semaines à St-Maixent arriva à La Rochelle le .. juillet 1738, et elle accoucha la nuit du 8 au 9 d'octobre de la même année 1738, d'une fille qui a été baptisée à la paroisse Notre Dame dans cette ville de la Rochelle, et a eu pour marraine Mme Verrier, tante de Mme Cottiby, mon épouse et pour parrains, M. Verrier l'ainé, ingénieur ordinaire du Roy, fils de la ditte Dame Verrier, marraine de notre petite fille, à laquelle on donna le nom de Céleste-Hélène.

Mme Cottiby (que j'appelle ma cousine) accoucha d'une autre petite fille le 18 de juillet 1741 à trois heures après midi et fut aussi baptisée à la paroisse de Notre Dame dans cette ville de La Rochelle. Elle eut pour marraine Mme Thévenin de Brenusson, ma sœur utérine, et pour parrain M. Aimé Verrier, aussi fils de Mme Verrier on donna à cette petite fille les noms de Magdelaine et d'Augustine.

Le diable de juillet mil sept cent quarante de  
par moy jettez l'acte de naissance d'une fille baptisée  
Magdelaine Augustine le second jour d'octobre l'an de la  
Cottiby & de Madame Marie Anne Mafre pour parrain le marquis  
& de Madame Marie Anne Mafre pour marraine le marquis  
de Madame Marie Magdelaine Thévenin femme de M.  
François de la Roche Tante de la Baptême qui ont tous  
signé le présent & ad font Aug. Aimé Verrier.  
M. Verrier fils

Je me trouvois donc honoré de femme et chargé de trois enfants avec si peu de bien que je n'oserois le dire d'ailleurs je voyois dans mon régiment trois de mes cadets qui estoient passés avant moy à des compagnies, et qui par conséquent me commandoient, je ne voulois assurément point de mal à ces Messieurs et au contraire, je leurs aurois rendu tous les services que j'aurois pû leur rendre. Cependant, cette raison, de plus les dépenses indispensables au service qui a la suite du tems auroient fort bien envoyé, le père, la mère et les trois filles à l'hôpital, en outre n'ayant point de garçon à placer au régiment. De plus ma cousine n'étant plus dans cette grande jeunesse (je me garderois bien de dire l'âge qu'elle avoit car les dames n'aiment point qu'on parle de leur âge). Bref, il y avoit apparence que nous n'aurions plus d'enfants de manière que ces raisons cy-dessus m'engageoient à quitter le service. Cependant, je voulois sortir par la belle porte<sup>11</sup>. C'est-à-dire me retirer avec tous les honneurs de la guerre.

Pendant que je méditois une retraite convenable, le roy de France, pour faire reconnoître empereur, l'Electeur de Bavière, envoya des troupes auxiliaires en Allemagne. Notre régiment, qui étoit pour lors en garnison à Bezançon en Franche Comté, eut ordre de se rendre à Strasbourg<sup>12</sup> pour être à portée de passer le Rhin, et il partit de Bezançon en carême dans la fin de février 1742. Malheureusement j'étois alors affligé d'une fluxion très considérable sur les yeux, depuis le jour des cendres<sup>13</sup>. On croyoit même que j'en perdrois un, et c'étoit la sixième fluxion considérable que j'ay eu dans ma vie à cet œil-là, le bon Dieu me

<sup>11</sup> La Croix de Saint Louis et une pension de retraite.

<sup>12</sup> Le 11 juillet 1741, Louis XV s'était résigné à engager des opérations militaires contre l'Autriche.

<sup>13</sup> Le mercredi des Cendres, lendemain du Mardi gras, est un jour de pénitence qui marque le début du Carême. C'est une fête mobile.



*préserve d'en avoir d'avantage de pareilles, mais que sa sainte volonté soit faite. Le chirurgien major du régiment suivit le régiment de façon que je restay seul sans secours de personne, et pour surcroit d'infortune la dame chés qui j'étois logé pour mon argent se trouvant ennuyée, plutôt que d'être touchée de ma situation, me fit dire par une femme d'aubergiste qui m'apportoit de chés elle des bouillons, que puisque ma compagnie étoit partie, je n'avois qu'à chercher un autre logement ailleurs, et qu'elle étoit prête à me rendre ce que je luy avois payé d'avance pour ma chambre. J'en confesse devant Dieu que ce compliment me parut cruel, cependant ma porteuse de bouillon<sup>14</sup>, m'offrit une chambre chés elle, dont nous convînmes du prix ainsi ainsi que de la nourriture qu'il me faudroit, d'ailleurs que sa fille seroit ma garde, à laquelle je donneroie 10 s par jour, car pour la nuit, je restois seul avec mon mal et ma tristesse. Ma nouvelle hôtesse m'avoit fait venir une chaise à porteur et dès le même soir on me fourra tout en robe de chambre et les yeux bandés on me porta à mon nouveau logement. Outre ce que je souffrois, il falloit encore songer à avoir des valets et des chevaux, une tente et tout l'attirail nécessaire pour camper à l'armée. Comment vaquer à tout cela ! Où trouver quelqu'un assés charitable pour me faire trouver l'équipage dont j'avois besoin ! D'ailleurs, il me falloit douze ou quinze cent francs que je n'avois pas. Il s'en manquoit bien les trois quarts et demis, et bien loin d'en pouvoir tirer de chés moy, ma cousine auroit eu besoin que je luy envoyasse pour fournir à sa subsistance et à l'entretien de trois petites filles que nous avons, et que nous avons encore aujourd'huy Dieu merci, sans parler de Suzon Godefroy notre servante que nous avons encore, et qui étoit entrée au service de M. Masse, mon beau-père, en 1718.*

*Je pris cependant le parti de faire écrire à ma cousine (car je ne le pouvois pas faire moy même avec le mal considérable que j'avois pour lors aux yeux). Je la priay de s'adresser à M. Darquier, notre voisin, pour luy emprunter cent pistoles, il en prêta seulement huit cent livres, et en attendant de l'argent et la santé, je fis retenir quinze jours d'avance une place au carrosse qui va à Strasbourg, afin d'être assuré d'une place pour la seconde fête après Pâques. Nous étions déjà dans la semaine sainte que je n'avois encore ny santé, ny argent, ny valets, ny chevaux et une infinité de choses indispensables à l'armée ; et ne pouvant sortir j'envoyay prier le père Arnoux, jésuite, qui étoit mon confesseur de se donner la peine de venir à ma chambre pour entendre ma confession, et me disposer à faire mes Pâques, après ma confession, ce respectable vieillard avec ses cheveux tous blancs, et une belle phisionomie resta quelque tems avec moy pour me consoler. Il me cita plusieurs exemples de l'Ecriture sainte. Je me souviens qu'il ne me disoit point, il faut espérer, peut-être que cela viendra, mais comme si c'eut été un ange envoyé de la part de Dieu, il me disoit affirmativement : "- Il est vrai, Monsieur, qu'il vous manque bien des choses, mais tout cela viendra, vous aurez tout ce qu'il vous faut".*

*Cela se passa le Samedi saint, et à peine le Père Arnoux fut-il sorti, qu'il me vint un domestique, voilà un commendement de la prophétie. Le lendemain, jour de Pâques, j'allay à la paroisse dont j'étois logé tout près et j'eus le bonheur d'y recevoir mon Sauveur, mon Créateur, après quoy je retournay au plutôt dans ma chambre. Le lendemain de Pâques, je reçus les huit cent livres que ma Cousine m'envoyoit, et la seconde Fête de Pâques, de très grand matin, on vint me chercher avec une chaise à porteur pour me conduire au Carrosse de Strasbourg.*

---

<sup>14</sup> Cette séquence de la *Fluxion* rappelle indubitablement l'atmosphère d'un roman picaresque, dans lequel on notera la présence de cette bonne hôtesse.

Et nous partîmes de Strasbourg le 1<sup>er</sup> d'avril 1742. Le bon Dieu me fit la grâce de faire cette route. Nous allâmes camper au fond de la Bavière par de là Ratisbonne du côté de Passau. Je ne m'arrêteray point à décrire tous les événemens de cette campagne, cela seroit trop long, de plus je n'ambitionne pas la gloire d'être auteur, et d'ailleurs comme je n'ay que des filles, et que je n'écris que pour elles, et point pour le public, je comprends qu'elles s'ennuyeroient beaucoup à lire des détails de guerre. Je diray simplement que notre armée partit de Bavière pour aller en Bohême, afin de dégager Mrs les maréchaux de France : Broglie et de Belle-Isle qui étoient investis dans la ville de Pragues, capitale de Bohême, ensuite on nous renvoya encore en Bavière, après quoy nous vinmes sur le Rhin, et nous fîmes la campagne dans ce pays-là qui étoit en 1743 et que se donna la bataille Dettingen sous les ordres de M. le maréchal de Noailles, dont les dispositions étoient fort bonnes, mais le succès n'y répondit pas, par la faute de M. le duc de G[ramont]<sup>15</sup> qui gâta tout par sa vivacité. Il se trouvoit pour lors lieutenant-général de jour, et auroit fort désiré que cette occasion luy eut procuré le bâton de maréchal de France, et avec beaucoup de valeur il auroit peut-être mérité qu'on luy eut fait sauter la tête de dessus les épaules. Les ennemis perdirent seulement environ trois milles hommes. Ils furent heureux d'en être quitte à si bon marché. C'étoit pour nous une circonstance favorable, pour les forcer à faire la paix. La perte de notre côté fut à peu près égale à celle des ennemis. C'est-à-dire environ trois milles hommes.

J'eus de ma compagnie de grenadiers environ quatorze hommes tués ou blessés. De tous les blessés, il réchappa : La Ramée, mon premier sergent de grenadiers, un grenadier qui en fut quitte pour la perte d'un œil, un autre grenadier en fut quitte pour la perte d'un bras, tous les autres moururent. Mon lieutenant fut rétabli d'une blessure à la jambe, mais après ma retraite du régiment ce pauvre garçon a été tué, et mon sous-lieutenant aussi après ma retraite a été bien blessé, et actuellement il est officier d'invalides en garnison au fort La Prée, isle de Ré.

Pour moy, grâces au bon Dieu, je n'ay jamais attrapé aucun abrevoir à mouches, mais j'étois si harassé, si maigre que lorsque je revins dans le pays, bien des gens avoient de la peine à me reconnoître. Cela n'étoit pas étonnant, car j'avois beaucoup souffert pendant les vingt-huit mois d'absence de La Rochelle. J'avois fait très mauvaise chère, d'ailleurs le poste de capitaine de grenadiers à l'armée demande qu'on ayt un corps de fer, par les fatigues qu'on y essuye. Outre cela, j'avois fait des emprunts pour faire ces belles campagnes, et au lieu de pouvoir envoyer de l'argent à ma Cousine pour luy aider à subsister avec ses enfants, j'étois obligé de faire tous les jours de nouvelles debtes, et ma Cousine de son côté en faisoit aussi du sien, notre petit revenu ne suffisant pas, mais si le bon Dieu ne m'avoit pas conservé et que j'eusse attrapé une blessure un peu considérable, j'aurois eu besoin de beaucoup d'argent pour me secourir, etc où est ce que je l'aurois trouvé. Je n'en sçai en vérité rien et si j'avois été tué ma famille auroit été obligée de payer mes debtes.

Service, je me serois vu dans la nécessité de vendre tout ce que j'avois et dans la suite, la femme, les enfants auroient été peut-être contraint d'aller s'enfermer à l'hôpital général, et y passer le reste de la vie, triste ressource. Ce qu'il y a encore de fâcheux, c'est qu'après avoir vendu tout, il auroit pu se faire que je serois mort insolvable, par conséquent escroc ! C'est ce que je ne voulois pas ! De plus je n'avois point de garçon pour le placer au régiment, et si j'en avois eu un j'aurois désiré le faire capitaine avant de me retirer et tâcher

---

<sup>15</sup> Louis de Gramont (1689 -1745), fils du maréchal Antoine V de Gramont, neveu du maréchal de Noailles, gendre du maréchal de Gontaut-Biron, en attaquant sans en avoir reçu l'ordre de son oncle Noailles, ruina les plans de celui-ci et transforma en une défaite, ce qui aurait pu être une victoire. Le duc de Gramont trouva la mort deux ans plus tard à Fontenoy.

*de luy faire part des petites connoissances que j'ay acquis du service, et donner tous mes soins pour le rendre bon officier, et surtout vertueux. J'en connois la nécessité et je ne trouve point d'état plus dangereux que celui d'un jeune homme de bonne heure dans le service, livré à toutes les passions. Il faut absolument pour le contenir un père tendre attentif à sa conduite, d'ailleurs quelque bien pour se soutenir au service et par-dessus toute chose une grâce toute particulière de Dieu sans quoy un pauvre jeune homme ne peut le soutenir et pour peu qu'il aye le malheur de s'écarter, il est perdu sans ressource et on le renvoye dans sa province couvert de honte et plus propre à remplir aucun autre employ : Conclusion que par les raisons que j'ay dites cy-dessus me firent songer très sérieusement à la retraite c'est-à-dire ayant la vue très foible, n'ayant point d'ailleurs de garçon à pouvoir placer au service, mais seulement pour trois filles (ce qui fait une assez mauvaise marchandise) outre cela il y avoit trois de mes cadets, je veux dire qui étoient venus après moy au régiment, mais qui avoient eu la commission de capitaine avant moy dont j'étois fort fâché sans leurs en vouloir de mal quoy qu'ils me barrassent et m'empêchassent de devenir lieutenant-colonel. Une autre raison encore, c'est qu'indispensablement, j'aurois été dans la nécessité de vendre mon peu de bien en restant plus longtemps au service. Si j'avois désiré être placé, je me flatte que je l'aurois été, soutenu par le crédit de M. le comte de Noailles, notre colonel, qui paroissoit avoir de la bonne volonté pour moy. Je n'aurois point voulu en ce cas une majorité de place, quelque bonne qu'eut été la majorité. Cet employ là est trop subordonné, et j'aimerois presque autant être le valet du tambourineur, que d'être major de place, et quoy qu'il se trouve quelquefois des capitaines de grenadiers qui acceptent une majorité, je trouve cependant qu'ils font très mal, il leur conviendrait mieux d'avoir quelque petit poste en titre de commandement, j'aurois préféré le commandement du fort de La Prée dans l'isle de Ré ou celui de l'isle d'Aix<sup>16</sup> parce qu'ils sont à portée de La Rochelle où j'ay mes petites affaires, et qui est ma patrie et de plus à portée du Poitou où j'ay une bonne partie de mon peu de bien. Le commandement du fort de La Prée ne vaut qu'environ deux mille Francs, et celui de l'isle d'Aix qu'environ deux mille trois cent livres, mais il auroit fallu que l'un des deux se fut trouvé vacant lorsque je songeais à faire retraite pour pouvoir le demander, j'aurois été d'autant mieux fondé à le solliciter qu'on donne quelque fois ces postes-là à de simples capitaines factionnaires et même actuellement celui de l'isle d'Aix n'étoit je crois que le cinq ou sixième capitaine dans son régiment.*

Lorsque nous étions campés en 1743 aux environs de Landau, le commandement du fort de Landau (je ne dis pas de Landau, mais du fort de Landau). Ce commandement dis-je se trouva vacant et il rapporte environ mille écus, nos Messieurs me sollicitèrent de le demander, et j'aurois pu l'obtenir. M. le maréchal de Noailles<sup>17</sup>, père de mon colonel, commandant pour lors l'armée, et qui avoit la faveur du Roy, j'avois assez d'ancienneté de service pour réussir par le moyen de M. de Noailles d'autant plus que j'avois l'honneur d'être capitaine de grenadiers, et que le commandant du fort de Landau, qui venoit de mourir, n'avoit été que simple capitaine factionnaire dans son régiment Et ce qui m'empêcha de solliciter le poste est que je me serois trouvé éloigné de La Rochelle et du Poitou de plus de deux cent lieues, et que lorsqu'un officier est placé, il ne retire point d'argent de son employ du régiment, cependant il auroit bien fallu que j'eusse payé les debtes que j'avois faites pendant les campagnes de Bavière, de Bohême et du Meinh, de plus pour transporter ma famille à Landau, et m'y accommoder à l'avenant de M. le Commandant, j'aurois eu

<sup>16</sup> L'île d'Aix de 3 km de long sur 700 m de large, est située à l'ouest, au large de la pointe de la Fumée, qui est l'extrémité de la presqu'île de Fouras, et à l'est de l'île d'Oléron.

<sup>17</sup> Adrien-Maurice de Noailles, 3<sup>e</sup> duc de Noailles, maréchal de France (1734), époux de Françoise-Charlotte d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, père de Louis de Noailles, 4<sup>e</sup> duc de Noailles à la mort de son père.

*besoin pour tout cela d'environ quinze ou seize, et peut-être vingt mille livres. Eh ! Où est ce que je les aurois trouvées ! Mais quand même j'aurois eu ceste somme, il ne m'en seroit pas resté grand-chose mais mes debtes payées, et ma famille transportée, meublée et établie dans ce pays-là, d'ailleurs on boit et mange aisément ce que le roy donne, par les occasions qui se présentent tous les jours, et il n'est guère possible à un officier placé de faire des épargnes à moins qu'il soit garçon, et encore faut-il qu'il vive comme un crasseux.*

*De plus, lorsqu'on est placé si loin de chés soy, il faut dire un éternel adieu à sa patrie, qu'il est si naturel d'aimer par préférence aux autres pays et pendant qu'on en est absent, le pauvre petit bien qu'on a comme abandonné, souffre beaucoup et j'ay remarqué dans plusieurs places que les veuves des officiers placés se trouvoient dans la nécessité d'y rester à la mort de leurs maris, et si cela n'arrive pas absolument toujours, du moins est-il bien vraisemblable que lorsque les dites veuves et leurs enfants retournent dans leur patrie elles trouvent leurs biens et leurs affaires en très mauvais état.*

*De manière qu'ayant la croix de St Louis et retirant du régiment douze mille deux cent livres, avec une pension du roy de cinq cent livres, je partis après que la campagne de 1743 fut finie et que l'armée décampoit pour se rendre en quartier d'hiver.*

*Je partis d'Haguenau en Alsace le 20 d'octobre 1743 et j'arrivay à La Rochelle le 11 novembre suivant, jour de la St Martin. J'étois si défiguré, que bien des gens avoient de la peine à me reconnoître et l'habit que je fis faire en arrivant se trouva trop étroit, je fus obligé de faire élargir et l'habit et la veste. La plupart des officiers qui se sont retirés du service regrettent quelque fois de n'y être plus encore, mais je ne me suis pas trouvé dans ce cas-là, car j'ay trouvé au service tant de peines et de traverses pendant les vingt-huit ans (ou du moins la vingt-huitième année commencée) que j'aurois même quitté plutôt si j'avois pu obtenir pour lors ce que j'ay obtenu depuis. C'est-à-dire les honneurs qui consistent à la croix de St-Louis, une pension du roy, indépendamment de tirer de l'argent du régiment. Je peux dire que M. le comte de Noailles qui étoit notre colonel, fils du maréchal de France de ce nom, s'est bien prêté et me faire plaisir, dans l'occasion de ma retraite, et je luy ay cette obligation. Le régiment s'appelloit alors Noailles, depuis il a esté Gustine (Custine), et aujourd'huy que je finis ces petits mémoires, il porte le nom de St-Chamond, car quoy que j'aye commencé à écrire ces petits mémoires en 1747, cependant je ne les finis qu'en juillet 1750. Mon dessein n'étoit pas de faire un ouvrage digne du public, je l'ay fait à ma très grande commodité et seulement pour mes enfants, auxquels je recommande très expressément de ne les faire voir à personne, du moins à des gens indifférents, mais surtout j'ordonne que ce présent recueil ne soit presté à qui que ce soit et qu'il ne sorte point des mains de mes enfants, car cela n'est pas écrit d'une manière élégante et d'ailleurs qui ne fait du tout rien aux autres, ny en blanc, ny en noir et il n'est pas nécessaire qu'on se moque de l'écrivain après sa mort, non pour luy, car les morts ne sont point choqués de ce qu'on peut dire sur leurs compte et c'est seulement pour mes enfants dont on se moqueroient s'ils produisoient ce que j'ay écrit pour eux seuls, sans me piquer de le faire en beau stile, d'autant plus que je n'y auroit pas assurément bien réussi.*

\* \* \* \*

*En 1748 ma sœur de Brenusson m'a fait une donation de 176 livres de rente dont elle héritoit de ma pauvre sœur Hélène Cottiby, j'en ay hérité aussi de même de 176 livres. Ces dites rentes venant du côté de ma mère, ma sœur de Brenusson en avoit la moitié qui se monte comme je l'ay dit à 176 livres par la raison que ma sœur de Brenusson et moy sommes*

frère [et] sœur de mère. Ces dittes rentes sont sur la veuve Aymery, sur une maison et magasin situés dans cette ville sur la rive, de 250 livres de rente foncière, plus sur une rente foncière de 77 livres 10 sols 8 deniers sur une maison située au coin de la place Habert, occupée par le bonhomme Bonneau des gardes, et enfin d'autres petites rentes, l'une de 9 livres 10 sols à Enaudes, une autre de 5 livres aux Grandes, j'en ay tous les papiers et titres. Plus sur les neuf mille six cent livres que j'ay sur le clergé, mais il y avoit six cent livres que j'avois mis pour faire plaisir à Suzon Godeffroy, notre ancienne servante, et lorsque j'ay mis cette fille hors de chés moy, je luy y rendu les six cent livres qu'elle avoit sur le clergé et l'ay fait d'autant plus aisément qu'elle ne paroissoit point dans mon contrat sur le clergé, et ma sœur de Brénusson m'a donné ces trois cent livres pour rembourser Suzon Godeffroy.

Plus, ma sœur de Brenusson m'a donné en or dix milles Francs que j'ay placé aussi en mon nom en une rente constituée sur tous les biens de M. Denis devant la place Habert, et la rente de 500 livres est par spécial assise sur un terrain de M. Denis qui prend du coin devant le canal jusqu'à la maison de M. Fonton près de la place Habert, et actuellement sur ledit terrain M. Denis achève d'y bâtir deux maisons et un grand magasin<sup>18</sup> haut et bas, entre les deux dittes maisons, ce qui assure encore mieux ma rente, de manière que voilà 712 livres de rentes que ma sœur m'a assurée. A la vérité, elle s'en réserve la jouissance pendant sa vie. Cela me paroît bien juste. D'un bout vers le nord, une de ces maisons touche au bonhomme Fronton, et l'autre bout au midy, et sur le canal de Maubec. Ces deux maisons et magasins sont dans une rue qui descend de la place Habert au canal de Maubec, le tout se joint ensemble, et a entrée et façade dans la dite rue, la grande maison faisant face à celle du bonhomme Chevalier, quand je plaçay mes dix milles livres le 22 janvier 1749, je sçavois que M. Denis alloit bâtir sur ledit terrain.

\* \* \* \*

Ainsi, c'est une obligation que moy et mes enfants avons à ma sœur Brenusson, et nous devons prier tous les jours le bon Dieu pour elle. C'est une merveille incompréhensible, comment avec le peu de bien que je possède et dont je jouis, je puisse vivre avec "ma cousine" et mes trois enfants sur le pied que toutes les choses sont. J'ay beau supputer, calculer d'avance, pour ce que j'auray de dépenses à faire pendant le courant de l'année, je trouve toujours que mon revenu ne suffira pas. Cependant la main de Dieu<sup>19</sup> m'a toujours soutenu et soit avant mon mariage, soit depuis, jamais je n'ay été inquiété pour debtes. Dieu me fait encore une autre grâce, c'est que je n'ay point d'ambition, que celle d'élever mes enfants dans la crainte et dans l'amour du Créateur du Ciel et de la Terre, Souverain Seigneur de toutes choses. Je le prie tous les jours, par sa Grande Miséricorde de nous réunir tous dans son Saint Paradis pour le bénir, le glorifier éternellement. Ainsi soit-il.

Je regarde comme une faveur particulière de Dieu de ce que mes enfants ne seront point un jour ce qu'on appelle dans le monde riches, car cela est bien dangereux pour le salut. Il n'y a pour être convaincu de cette vérité qu'à lire l'Evangile et de plus examiner quels maux peuvent occasionner les richesses, enfin de quelle manière vivent la plupart des riches du monde. Quelle sensualité ! Quelle volupté ! Quelle indifférence pour la vie

---

<sup>18</sup> Je finis mon mémoire en 1750 et les dittes maisons et magasins sont bien avancés d'être achevés, car le tout est déjà couvert de tuiles.

<sup>19</sup> Simon-Louis était un catholique orthodoxe, mais dans la première partie de ce passage, beaucoup d'expressions (main de Dieu, crainte de Dieu...) ont des points communs avec le langage de Canaan des huguenots et l'on peut s'interroger, s'il s'agit d'une influence protestante réelle ou d'expressions communes aux deux religions qui se réfèrent au même Dieu.

éternelle ! Cela fait frémir. Mes enfants, Dieu, pourront vivre, s'il plaît à Dieu, tout doucement sans être à charge à personne, c'est-à-dire ayant de l'œconomie et de l'ordres dans leur conduite et regardant comme une nécessité, de vivre ensemble, avec union avec charité et de vivre toutes trois ensemble sans se séparer, à moins que le Seigneur les appelle, soit à l'état du mariage, ou à l'état religieux et pour quelques partis qu'elles puissent prendre, ils ne font point que l'humeur, le caprice ou la passion y aient part, au contraire il ne faut se décider pour rien sans avoir consulté longtemps et souvent le bon Dieu, sans quoy on ne peut que s'égarer et peut-être mettre son salut en grand risque. J'exhorte mes enfants d'éviter avec grand soin tous les gens dont le commerce est dangereux. Je veux dire les personnes sans piété, sans religion, tout le monde veut se piquer d'avoir de la religion, la plupart se deffendant seulement d'être dévots, pendant que dévot veut dire qui est voué à Dieu, je n'entends point dire qu'il suffira d'être dévot en apparence, c'est le cœur que Dieu demande de nous, et cela est bien juste.

Je recommande aussi à mes enfants de ne point de lire des livres deffendus par l'Eglise, les romans sont de ce nombre, cela ne fait que gâter le cœur, et donner même un ridicule parmi les personnes qui ont le sens commun.

Je recommande aussi à mes enfants<sup>20</sup> d'avoir une dévotion particulière à la très Sainte Vierge, de se mettre sous sa sainte protection, de porter le scapulaire, de l'invoquer tous les jours afin qu'elle demande à son fils Jésus-Christ, les grâces qui leur seront nécessaires pour vivre et mourir saintement. D'invoquer aussi tous les jours leur Saint Ange gardien, leurs saintes patronnes dont elles portent les noms qu'elles ont reçues au baptême.

Je leur recommande aussi de dire tous les jours l'Angélus, il y a des indulgences qui y sont attachées, et qu'on peut gagner trois fois par jour, lorsqu'on est seul. Il convient de se mettre à genoux, et si on est en compagnie et qu'on ne puisse pas se retirer en particulier, il faut pour lors dire l'Angélus dans le cœur.

Je recommande aussi à mes enfants d'approcher souvent des sacrements avec les dispositions nécessaires, c'est le moyen de s'attirer des grâces. Dieu luy même en est la source et afin qu'à la mort, le bon Dieu les connoisse, et les conduise à la vie éternelle où je prie le Seigneur que moy, ma cousine, nos enfants y soyons un jour tous rassemblés, avec tous nos parents et tous nos ancêtres. Ainsi soit-il.

Je finis ce petit ouvrage le 19 juillet 1750.

\* \* \* \*

Je me rappelle une lettre écrite à M. le prince de Conti<sup>21</sup>, qui me paroît assez plaisante, et quoy qu'elle ne rime point à mes petits mémoires. Je suis bien aise de la rapporter, elle n'est cependant pas nouvelle car nous sommes dans février 1751 et la ditte

---

<sup>20</sup> A partir de cet endroit les prescriptions de Simon-Louis Cottiby sont indubitablement catholiques. L'on remarquera qu'il mentionne peu la mission rédemptrice du Christ et ne le met pas sur le même plan que Dieu le Père.

<sup>21</sup> Cette épisode de la lettre au prince de Conti apporte une touche d'humanité à la personne de Simon-Louis Cottiby et démontre qu'il était proche de ses grenadiers. Louis-François de Bourbon-Conti, prince de Conti (1717-1776), fils de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti et de Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, arrière-petit-fils de Louis XIV, cousin de Louis XV et petit neveu du Régent, était le plus doué des princes de sang (Michel Antoine).

lettre est de 1743. Je conviens que pour la bien goûter, il seroit nécessaire de connoître le stile du grivois, et que n'ayant que trois filles, c'est un langage qui n'est pas familier aux demoiselles n'importe je veux la copier icy, je crois qu'il est à propos que je fasse avant un petit préambule pour mettre au fait. Je le prende d'un peu loin. Je n'étois pour lors que capitaine postiche de Grenadiers de la même compagnie que j'ay eu peu de tems après et à laquelle j'avois commencé en continue à faire le service comme postiche dès le tems que nous étions en Bavière par ce que M. de Fouilleuse avoit remboursé un très bon coup de fusils à la cuisse et c'étoit à moy à luy succéder aux grenadiers. Et en attendant que j'y fusse nommé par la Cour, j'y faisais service.

Etant en route pour nous rendre de Verdun en Alsace, pour être à portée d'entrer en campagne, je faisais la conversation avec mes grenadiers, et un grenadier me dit mon capitaine ! Je suis bien embarrassé pour avoir trente-trois livres que mes parents ont donné à l'homme d'affaire de M. le prince de Conti. Je luy ay écrit plusieurs fois à ce sujet en Bavière où il est allé joindre le prince et je n'en reçois point de réponse. Voilà ! Dis-je, un homme bien méchant, mon pauvre garçon ! Mais je vous conseille d'écrire à M. le prince de Conti, vous Sçavés qu'il est encore en Bavière, et que selon les apparences il y restera tout le temps que nous aurons un corps de troupe dans ce pays-là. Peut-être aurés-vous de meilleures raisons du maître que du domestique. Enfin vous ne risqués rien du tout. Mais mon capitaine, il faut sçavoir bien l'orthographe pour écrire à de gros Messieurs comme ceux là ! Et je ne la sçais guères bien. Je compris ce que mon grenadier vouloit dire, c'est pourquoy je m'offris d'être son secrétaire et même de l'aider à faire cette lettre. Si bien que mon homme qui avoit de la mémoire me parla de son affaire lorsque nous fûmes arrivées à Vicembourg, où nous eûmes un petit entrepos. Je me trouvay un peu embarrassé, cependant je ne pouvois pas honnêtement reculer. Je luy répondis que j'allois écrire pour son affaire, et que je ferois de mon mieux. Je me renfermay dans ma chambre. J'écrivois, puis je faisais des ratures, je me cognois le front, mais point du tout, il n'en sortoit rien. J'alloy trouver M. de Vernon et M. de Roussi, frère de M. de Roussi, doyen de notre chapitre de La Rochelle. Ces deux Messieurs passaient au régiment pour avoir de l'esprit, et je crus ne pouvoir mieux m'adresser. Je leur dis en entrant, chés eux, Messieurs, j'ay besoin de votre secours, pour m'aider à me tirer d'un mauvais pas où je me suis fourré, assez imprudemment. C'est une affaire d'honneur pour moy, enfin je luy racontay toute l'histoire, mais ils eurent beau faire et beau dire, je ne trouvay pas un seul mot qui me satisfit, il falloit nécessairement qu'il y eut dans ce moment-là quelque chose dans l'air. Cela me paroissoit un enchantement, je sortis de chés eux fort triste et fort rêveur, je m'en retournay dans mon logement, où je barbouillay la lettre suivante que j'allay faire voir à ces deux Messieurs qui eurent la complaisance de la trouver passable dans le goût de grenadier, d'autres de nos Messieurs à qui ils en parlèrent, la voulurent lire et l'approuvèrent. Après l'avoir cachetée, je la mis moy-même à la poste à Vicembourg. Voici ce qu'elle contenoit :

Je sçavois, Monseigneur, que vous êtes le père des troupes, et il n'y a pas un grenadier dans l'armée qui ne dise du bien de votre personne. Il n'en est pas de même de M. d'Arcy votre maître d'hôtel, car mon oncle paternel luy a baillé entre les mains trente-trois bonnes livres à Grosbois afin qu'il me les fit tenir. Je luy ay écrit à ce sujet plusieurs fois, mais je n'ay encore eu ny vent ny nouvelle. J'espérois bientôt entrer en campagne sous les ordres du père de notre colonel et si j'avois cet argent il me feroit bien de l'honneur, car voyés-vous, Monseigneur, je suis un grivois qui ne manque point de bon appétit et vous sçavés bien que ce que le roy nous baille, n'est pas capable de nous entretenir bien gros et bien gras. Si c'est votre bonté de m'avancer cette



somme et que cela ne vous incommode point. Je prieray Dieu pour la propriété de vos armes, et vous aurez soin de retenir sur la paye de M. d'Arcy, votre maître d'hôtel, ensuite vous adresserés, s'il vous plait, à Monsieur Cottiby notre capitaine apostife, régiment de Noailles,

Prêt à boire  
Grenadier

A Vitembourg en Alsace,  
le mois d'avril 1743

*Mon grenadier m'a bien dit que le prince avoit reçu la lettre et qu'il n'en étoit pas plus riche. Je ne sçais comment il l'a sçu. Je ne luy demanday point, par ce que dans le moment, j'étois occupé à autre chose de plus sérieux, mais je crois que pour la nouveauté, il auroit été de la grandeur du prince d'envoyer cet argent à mon grenadier.*

\* \* \* \*

*Ma pauvre femme, Marie-Anne Masse, étoit née le 20 de may 1700, un lundi<sup>22</sup>, jour de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ entre trois et quatre heures dans une maison qui appartient aujourd'huy à M. Verrier, ingénieur ordinaire du roy, cousins germains de ma pauvre femme. Cette maison vient de leurs ancêtres, et a été rebâtie depuis en 1746 et 1747 par Mme Verrier mère de ces Messieurs et tante de ma pauvre femme<sup>23</sup>. La maison est située au coin de la place Habert<sup>24</sup> et regarde vers le midy, joignant un magasin de la raffinerie qui perce dans la rue des Trois marteaux, ledit magasin donnant ainsi que la ditte maison, de M<sup>rs</sup> Verrier devant la place Habert et regarde aussi vers me midy.*

*Ma pauvre femme fut baptisée le dimanche après sa naissance 26 du même mois de may à l'église de Notre Dame, sa paroisse. Ma fille Augustine est née dans la même maison et dans la même chambre que sa pauvre mère est venue au monde.*

*Ma pauvre femme après avoir souffert pendant quelques jours fut arrêtée au lit le jour de St François de Xavier de 1755 (c'est pareil jour de St François de Xavier que nous étions mariés). Ma pauvre femme avoit une douleur de tête continuelle qui luy tomboit sur l'oreille droite. On ne sçait pas bien si c'étoit un abcès. En outre, elle avoit un assoupissement qui joint à sa grand douleur de tête empêchoit qu'elle eut de la connoissance, si ce n'est par intervalle, ce qui duroit peu car elle retomboit aussitôt dans son assoupissement ; et lorsqu'on luy disoit : Madame éveillez-vous, ne soyez pas si assoupie, elle a répondu dans quelques occasions que ce n'étoit pas tant assoupissement qu'accablement.*

---

<sup>22</sup> Après l'épisode plaisant de la lettre au prince de Conti, Simon-Louis Cottiby place dans cette section le récit de la mort de sa femme. Est-ce une pratique habituelle aux catholiques ou à rapprocher de l'exercice de style classique par lequel les réformés palliaient l'interdiction faite par leur discipline de la prière pour les morts.

<sup>23</sup> Hélène Papin, tante de Marie-Anne Masse, avait épousé, le 8 août 1709, à La Rochelle Notre-Dame de Cougnes, Etienne Verrier, ingénieur ordinaire du Roi à La Rochelle, né le 4 janvier 1683 à Aix en Provence, fils de feu Christophe Verrier, directeur des sculpteurs, et de Marguerite Ferran, mort à La Rochelle, le 10 septembre 1747.

<sup>24</sup> La place Habert dans la ville neuve a pris son nom de M. Habert, chef de la direction des affaires publiques de la ville, lequel la fit tracer vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle*, II, p. 594.



Ny M. de Villars, médecin, ny M. de La Cassin chirurgien ne connoissoient pas la moindre chose à la maladie de ma pauvre femme, ils tâtoient le poulx, qu'ils trouvoient toujours très foible, mais jamais de fièvre, et puis, ils disoient : nous ne voyons rien à craindre, Il faudra voir ce soir comment cela ira, et puis il faudra voir demain. Ils auroient été bien plus sincères s'ils avoient dit nous ne sommes pas assez habiles pour connoître la maladie et encore moins pour la traiter, les morts ont toujours tort avec les beaux et très chers Messieurs, je dis très chers parce qu'il faut les payer plus qu'ils ne méritent avec tout cela lors qu'on est malade, on les envoie chercher, je ne crois pas avoir négligé quelque chose pour le soulagement de ma pauvre femme ny soins, ny peine, ny argent. Je n'ay pas oublié des prières et des messes, et je prieray tous les jours le bon Dieu pour le repos de son âme, par les mérites de Notre Sauveur Jésus Christ.

\* \* \* \*

Dans la présente année 1755, il paroît un livre nouveau qui a, je crois, pour titre : *Bibliothèque historique du Poitou*<sup>27</sup>. Il y est parlé en peu de mots de mon grand-père Samuel Cottiby. L'auteur de ce livre [Jean-François Dreux du Radier] a ajouté qu'il écrit sur les mémoires que luy a fourni M. Cottiby, petit-fils de M. Samuel Cottiby, actuellement vivant, et qui demeure à La Rochelle. Cela se trouve dans le quatrième volume de la *Bibliothèque historique du Poitou*, page 237.

*Il faut remarquer que l'auteur de cette histoire avance fort légèrement que je luy ay fourni un mémoire au sujet de mon grand-père, et je vais rapporter ce qui luy donne occasion de dire cela :*

M. Griffon, archidiacre de notre cathédrale, et grand vicaire de notre évêque de La Rochelle se donna la peine il y a quelques mois de venir à mon hôtel et m'y trouva incommodé d'un mal de gorge. Je reçus cependant sa visite. Il me fit la lecture d'une lettre de M. l'avocat du Poitou par laquelle il luy mandoit à près ce qui suit :

*"M. comme je travaille à l'histoire du Poitou, que je suis prêt d'achever et que j'y parle de de tous ceux qui se sont distingués dans notre province, je ne dois pas oublier de parler de M. Samuel Cottiby, et comme je sçais qu'il a exercé longtemps la charge d'avocat du roy de vôte présidial de La Rochelle, étant sur les lieux vous m'obligerez, Monsieur, de faire quelques informations, et de vouloir bien m'en faire part. J'attends, s'il vous plait, de vos nouvelles à ce sujet".*

M. Griffon me fit la politesse de me consulter sur cela, mais étoit si pressé de sortir pour vaquer à ses affaires qui ne luy donna pas peu de soins, que je n'eus le temps qu'à peine de luy dire que quelques mots, de plus l'auteur du livre étoit si pressé de mettre la dernière main à son histoire qu'il n'a même pas rapporté le quart de ce que j'avois dit à M. Griffon, c'est pourquoy j'ay raison de dire que cet auteur a avancé fort à la légère dans son livre que je luy ay fourni un mémoire.

---

<sup>27</sup> Dans cette page Simon-Louis Cottiby dénonce la manière dont a usé Jean-François Dreux du Radier des indications qu'il lui avait fait transmettre pour rédiger son article sur son grand père Samuel Cottiby dans sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, contenant les vies des savants de cette Province, depuis le troisième siècle jusqu'à présent, Paris, 1754, 5 vol, tome IV, p. 237-241. Article rempli d'inexactitudes bien que Dreux du Radier écrit qu'il doit à Simon-Louis Cottiby une partie des faits rapportés dans son article. En fait il a repris les calomnies qui couraient sur lui à Poitiers ; calomnies qui ont fait la joie des frères Haag dans la *France protestante*.

*Le 21 7<sup>bre</sup> 1757, jour et fête de Saint-Mathieu, on aperçut de l'isle de Rhé une escadre angloise composée de cent quatre ou cinq voiles<sup>28</sup>, tant vaisseaux de guerres, que vaisseaux de transport d'environ onze ou douze mille homme de débarquement, le tout commandé par l'amiral Hoc et l'amiral Kenovill. Tout le monde dans le pays ci fut fort inquiet ne sçachant point où tomberoit cet orage. L'isle de Rhé, celle d'Oléron, La Rochelle, Rochefort, tout avoient lieu d'appréhender.*

*Nous avions pour commandant à La Rochelle M. le maréchal de Seneterre<sup>29</sup> qui commandoit aussi le Poitou et la Saintonge, et sous luy Mrs Langeron et de Surgère, lieutenants généraux.*

*Je n'avois point encore été chez le maréchal, ne sachant point et n'aimant point à faire ma cour, car je préfère une vie unie et retirée à tout le fracas du grand monde. Je jugeay cependant que dans une pareille circonstance, je ne devois pas avoir mes deux pieds dans un soulier, et je priai M. Bonaventure, lieutenant de roy dans cette place, de me présenter à M. le maréchal, lequel me promit de m'employer.*

*Plusieurs jeunes gens de la ville, mariés et non mariés, bourgeois, marchands, commis de négociants, voulant se distinguer et ne point faire le service avec les compagnies des habitants, se présentèrent à M. le maréchal pour former entre eux deux compagnies. Ce que M. le maréchal approuva. L'une prit le nom de volontaires de Seneterre, et fit faire tout de suite à la hâte des habits blancs, paremens, vestes, culottes rouge et avec pour capitaine en second M. de Seline que les Messieurs demandèrent. L'autre compagnie prit le nom de Langeron, et pour capitaine en second M. Delatre et portant habit bleu, parement, veste rouge.*

*Mrs les commis des fermes générales me firent l'honneur de me venir trouver en corps pour me proposer de les commander. Ce que j'acceptay avec l'agrément de M. le maréchal que je priay de me donner une commission pour cet effet. Il me la promit et me remit au lendemain, se trouvant accablé d'affaire, mais ma commission ne fut expédiée et délivrée que le 28 dudit mois de 7<sup>bre</sup> pour 35 volontaires. Ces Messieurs ne voulurent pas en recevoir d'autres partant avec M. Ditmar fut nommé capitaine en second. Dans ma commission nous avions un patron qui valoit bien ceux de Senectere et de Langeron puisque c'étoit St Mathieu qui est le patron des employés d'autant mieux qu'on avoit vu les ennemis paroître le jour de St Mathieu.*

*Il fut décidé que ma compagnie tiendroit rang après celle de Langeron, car il s'en forma encore deux autres, dont l'une sous le nom de compagnie des volontaires des Bonnaventure (qui est le lieutenant de roy de cette place). L'autre sous le nom de M. le maire de la ville (qui est M. Guillotin).*

---

<sup>28</sup> Dans ce dernier supplément, Simon-Louis Rivet-Cottiby décrit les mesures défensives prises à La Rochelle à la vue de la tentative d'une flotte de la Royal navy, commandées par l'amiral Edward Hawke (1705-1781) et le vice-amiral Charles Knowles (1704-1777), sur l'île d'Aix pour s'emparer de Rochefort (20 septembre jusqu'au 2 octobre 1757). Les troupes étaient commandées par le général John Mordaunt (1697-1780). Les défenses plus considérables qu'escomptées, la présence de bancs de sables non signalés et les vents défavorables firent avorter cette opération, qui permit à Simon-Louis Rivet-Cottiby d'exercer un commandement.

<sup>29</sup> Jean-Charles de La Ferté (1685-1771), marquis de Senneterre, nommé commandant en Poitou, Saintonge et Pays d'Aunis en 1756, maréchal de France depuis le 24 février 1757.

*M. Dupuy secrétaire de la direction des fermes générales proposa à M. le maréchal de faire donner à mes employés qui composaient ma compagnie de volontaires des habits des vestes qui devoient être ici en magasin et qui étoient à la disposition de M. de Baillon notre intendant. M. répliqua que la compagnie de Senecterre et celle de Langeron, s'étoient bien habillés à leur dépends et que Mrs les employés pouvoient en faire de même. M. Dupuy le représenta à M. le maréchal qu'il y eust une grand différence à faire les uns aux autres puisque les deux compagnies de Senecterre et de Langeron étoient composées de marchands et négociants en état de le faire, au lieu que les employés ne l'étoient pas n'ayant que 25 livres pas mois d'appointement. Enfin nos postes furent marqués. La compagnie de Senecterre au fort des douves à la porte des deux moulins, celle de Langeron à la porte de St Nicolas, et celle que je commandois à la redoute, ou paté qui est hors de la porte des Deux Moulins. Il faut passer un pont pour y entrer. La compagnie de Bonnaventure et celle de M. le maire, occupoient l'ouvrage à corne de la porte de St-Nicolas. Toutes les compagnies montoient la garde sur la place d'arme et ensuite se randoient chacun au geste de la compagnie, il ne montoit qu'un tiers de chaque compagnie. Le soir les brigadiers de chaque compagnie se trouvoient à l'ordre sur la place d'arme et le portoient à leurs capitaines.*

*Le signal étoit un coup de canon qu'on devoit tirer sur la place et tout de suite battre la générale. Pour lors, toutes les compagnies entières devoient se rendre sans qu'il manquât personne par ce que ce signal devoit annoncer la descente des Anglois.*

*M. Dismar, mon capitaine en second, avoit été longtems officier dans le régiment de La Mark (qui est un régiment allemand au service de la France) outre cela cinq ou six de mes volontaires avoient aussi servi dans d'autres régiments, ce qui me faisoit grand plaisir. Tous ces Messieurs étoient de bonne volonté, et j'étois persuadé qu'ils auroient bien fait leur devoir. Je proposay à ces Messieurs pour notre sureté et notre honneur de rétablir, et mettre en état de deffense, autant que nous le pourrions. Le poste dans lequel on nous avoit placés, qui est comme je l'ay dit la redoute ou paté au dehors de la porte des Deux-Moulins. Ce poste étoit en très mauvais état, nous commencâmes tous à travailler. Les uns rétablissoient les banquettes, les autres travailloient au parapet, les autres arrachoient les herbes et y mettoient le feu, les autres rouloient la brouette, enfin chacun faisoit de son mieux, mais les ennemis ne nous donnèrent pas le tems de finir notre ouvrage puisque par un miracle évident et sensible, ils commencèrent tous à défiler un samedi matin, premier jour d'octobre, n'ayant resté que dix jours dans nos rades après avoir bien fait sonder partout pour trouver moyen de faire avancer leurs vaisseaux et favoriser leur descente.*

*Je ne prétends point ici faire un détail circonstancié du mauvais état dans lequel se trouvoit pour lors notre ville, et tout notre pays. Nous n'avions dans la place ny vivres, ny munitions de guerre. Lorsque les ennemis arrivèrent, nous n'avions pour garnison qu'un bataillon de milice de Rennes en Bretagne, des régiments Béarn, un bataillon, Bigorre, un bataillon, et Royal-Dragon avec quelques pauvres misérables gardes côtes occupoient depuis Angoulin jusqu'à Fouras, c'est-à-dire trois lieues de pays.*

*Nos chemins couverts dégarnis de pallissades presque partout, heureusement il y en avoit de toutes faites aux magasins du Roy, de plus les parapets depuis la Porte Royale jusqu'à la Porte Dauphine sont à moitié ruinés.*

*On peut dire que toute la ville se porta avec beaucoup de zèle jusqu'aux petits garçons et petites filles qui alloient avec des paniers demander dans toutes les maisons de vieilles ferrailles pour charger les canons à cartouches et plusieurs ...*

Simon-Louis Rivet-Cottiby survivra 29 ans à son épouse. Il est décédé le 28 octobre 1782 à La Rochelle, à l'âge de 84 ans. Il fut inhumé le lendemain, dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame. Ses filles resteront célibataires. Magdeleine-Augustine, la plus jeune, est décédée le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), à l'âge de 52 ans, et sa sœur Céleste-Hélène le vingt vendémiaire de l'an IV (12 octobre 1795), à l'âge de 57 ans. Leur sœur aînée, Thérèse, est décédée à l'âge de 75 ans, le 8 octobre 1810 à La Rochelle, en son domicile, rue Saint-Claude (acte 406). Dernière du nom, elle avait recueilli les archives de la famille Masse qui sont déposées à la Bibliothèque municipale de La Rochelle mss1474.

Pour ne pas clore cette histoire sur une fin aussi triste, nous publierons un extrait de l'acte de baptême le 3 septembre 1762 dans l'église Notre Dame de La Rochelle, de Catherine-Thérèse-Aimée, la fille de l'ingénieur ordinaire du roy Auguste-Aimé Verrier et de Catherine-Paule Gavoty, dont Thérèse, la fille aînée de Simon-Louis Rivet-Cottiby et de Marie-Anne Masse, née en 1735 à Mézières, fut la marraine. Cet acte est intéressant, car outre la signature de Thérèse Cottiby, âgée de 26 ans, il comporte celles de ses sœurs Céleste, âgée de 23 ans, née en 1738, d'Augustine (2<sup>e</sup> ligne), âgée de 21 ans, née en 1741, et la signature de son père (3<sup>e</sup> ligne), alors âgé de 64 ans, qui signe simplement Cottiby. L'on peut reconstituer le dialogue joyeux, auquel il donna lieu, Thérèse, dirigeant l'opération : Céleste tu signes là, Augustine tu signes en dessous. Papa vous signez là, là en dessous d'Augustine !

paule Gavoty. Le parrain et la marraine -  
 ont été messire Etienne Verrier écuyer -  
 chevalier de l'ordre militaire de St Louis  
 ingénieur en chef de cette place. capitaine  
 d'infanterie oncle de L'enfant Et demoiselle  
 Thérèse Cottiby cousine de L'enfant ont assisté -  
 Les soussignés approuvés au mot Catherine interlo  
 Verrier Thérèse Cottiby Céleste Cottiby  
 Augustine Cottiby François de Chavilly  
 Cottiby Simon Millon Duprat de pruy Sorbureau

Jean Luc TULOT

## PIERRE FRIES, UN PATRON DANS LA GUERRE

L'histoire de Pierre Fries (1895-1965) illustre la vie mouvementée d'un Alsacien né Allemand, que la première guerre mondiale rend Français, et qui dirigeant une importante usine, pendant la deuxième guerre mondiale, sera un témoin de la condition ouvrière et participera à la Résistance.

Les deux cahiers publiés par le Centre de généalogie protestante<sup>1</sup> décrivent la famille Fries, d'origine suisse, établie dans la ville libre de Mulhouse. De cette famille, le premier membre identifié de manière précise est Valentin Fries, bourgmestre de la ville dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, dont Pierre Fries en est un descendant direct.

### Première guerre mondiale

Après des études à la *Realschule* de Mulhouse, filière scientifique destinée à la formation des futurs ingénieurs, son *Abitur* en poche, Pierre Fries, alors citoyen Allemand, partit en juillet 1914 pour l'Angleterre afin de perfectionner son anglais. La guerre l'y surprit. Pas question de rentrer en Alsace où il aurait été mobilisé dans l'armée allemande. Il fut du reste brièvement interné par les Britanniques, comme sujet ennemi. Pour vivre, il trouva un emploi de surveillant à la *Waltonhouse School*, à 60 kilomètres de Londres.

La situation des Alsaciens-Lorrains, sujets allemands, fut l'objet de la loi du 5 août 1914. Elle autorisait ceux qui voulaient rejoindre l'armée française, après passage "pour ordre" dans la Légion étrangère à recouvrer la nationalité française et à servir dans un régiment français. Pierre Fries s'engagea le 18 juin 1915 dans la Légion étrangère, où il ne resta que peu de temps, et fut affecté au 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne. C'est cette situation très particulière des Alsaciens qui étaient sujets allemands qu'il faut sans cesse rappeler, car trop souvent oubliée. Pour Pierre Fries, puisque par son engagement il était Français, son nom ne figura pas dans les listes des "réintégrés" de plein droit dans la nationalité française, établies en 1919, pour ceux qui étaient restés en Alsace pendant les hostilités.

La guerre fut rude pour lui : Verdun en 1916 puis Somme, Champagne en 1917, Lorraine en 1918. Pierre Fries est gazé à l'ypérite en 1917, puis beaucoup plus gravement en 1918. Il passa trois mois à l'hôpital à Nancy, puis sa convalescence dans les Landes chez sa cousine de Cez-Campenne. Il fut affecté au Maroc, de septembre 1918 à 1919, au 10<sup>e</sup> groupe

---

<sup>1</sup> Cahiers du Centre de généalogie protestante n°119, 3<sup>e</sup> trimestre 2012, p. 140-150 et n°121, 1<sup>er</sup> trimestre 2013, p. 19-32.

d'artillerie, destiné à montrer sa force aux Marocains, placés sous protectorat de la France depuis 1912. La croix de guerre et la médaille militaire témoignent de ces années de péril, plus tard, la Légion d'honneur.

Fin 1919, Pierre Fries regagne Mulhouse, après cinq ans d'absence, dont quatre ans et trois mois de guerre, éprouvé physiquement. Il reprend des études d'ingénieur et obtient le diplôme d'ingénieur chimiste à l'Ecole supérieure de Chimie de Mulhouse, alors très cotée, prolongée par un doctorat ès Sciences de l'Université de Strasbourg obtenu en 1924. Il épouse, à 29 ans, Louise Scheer, fille du pasteur Charles Scheer qui venait d'être élu député de Mulhouse à la "Chambre bleue horizon". En 1926, il accepte un poste de sous-directeur à l'usine de la Viscose dans la banlieue lyonnaise, puis de directeur, à 34 ans, dans celle d'Arques-la-Bataille, et en 1932, dans celle de Grenoble.

### **Un directeur d'usine dans la tourmente (1932-1952)**

La société nationale de la Viscose est créée en 1925 par le groupe *Comptoir des textiles artificiels* (CTA) qui domine le marché de la rayonne (la soie artificielle)<sup>2</sup>. L'usine, fleuron du groupe, sera construite à la périphérie de Grenoble. Le premier fil de rayonne est produit en mai 1927. Au moment de son ouverture, elle compte 850 salariés, en général non qualifiés, de toutes nationalités, majoritairement hongrois, italiens, polonais russes, plus tard espagnols, logés dans deux cités ouvrières construites à proximité de l'usine. Les conditions de travail, 24 heures sur 24, sont dures, parfois dangereuses du fait de l'émanation de gaz toxiques. Le service médical est embryonnaire. La crise économique qui frappe la France dans les années 1930 aggrave la situation de l'emploi.

L'alliance électorale du Front populaire du 3 mai 1936 fait du président du groupe parlementaire socialiste, Léon Blum, président du Conseil. Grèves, occupation d'usine, une période d'euphorie s'installe chez les ouvriers, et de crainte chez les patrons. Le 10 juin 1936, une grève sur le tas est décidée à la Viscose. Un cahier de revendication est remis au directeur, Pierre Fries. Le journal *Le Travailleur alpin* écrit : *il y a là tout un système de provocation et d'oppression poussé à l'extrême qu'il ... faut supprimer à jamais*. Le journal local dénonce une *direction fasciste*. Après sept jours d'occupation, les principales revendications sur le plan national sont acquises (principalement l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail). *Le Travailleur alpin* ne ménage pas le directeur : *celui qui se présente à tous en victime immolée et innocente, ... nimbée d'une auréole de*

---

<sup>2</sup> Mireille BLONDÉ, *Une usine dans la guerre*, Presses Universitaires de Grenoble, 2008, 191p.

Le livre décrit l'histoire de l'usine de la Viscose pendant la deuxième guerre mondiale dont Pierre Fries fut le directeur de 1932 à 1952. Ce livre s'appuie sur les archives de l'usine, de la préfecture, de l'école des cadres d'Uriage, de l'Institut CGT, et sur les témoignages enregistrés par le musée de la Viscose. Ce livre consacre une place importante à l'action du directeur : il décrit les différentes phases de cette période, et permet de comprendre l'évolution de ses positions et actions. De nombreuses citations seront tirées de ce très bon livre, qui est une des très rares études françaises consacrées à l'histoire industrielle et à celle du monde ouvrier pendant cette période.

On notera que l'auteur de ce livre est la petite-fille de ce syndicaliste communiste, déporté, très actif dans toute cette période, avec lequel Pierre Fries avait su, malgré leur opposition professionnelle, créer des relations d'estime et de respect mutuels.



*sainteté, [...] ignorez- vous tout du travail de l'ouvrier dans votre usine et vos cités, des conditions d'hygiène dans lesquelles vous l'avez condamné ?*. Après un gouvernement de transition, le président du parti radical, Edouard Daladier est président du Conseil, A la Viscose, comme dans toutes le usines, après sept jours d'occupation, l'esprit revendicatif faiblit, bien que les délégués du personnel continuent leur mission, réclamant des vêtements et une meilleure protection.

## **La guerre : période 1939-1940**

L'ordre de mobilisation générale est donné le 2 septembre 1939. Cinq millions d'hommes sont appelés sous les drapeaux. L'usine de la Viscose est vidée du tiers de ses effectifs masculins, privée de la plupart de ses ingénieurs, et d'un tiers de ses contremaîtres. L'usine est arrêtée. Pierre Fries, en sa qualité d'ingénieur des travaux de poudrerie est affecté à la Poudrerie nationale de Sorgues dans le Vaucluse. La crainte du chômage et de la misère qui l'accompagne, domine les esprits. 855 ouvriers et ouvrières attendent. Une trentaine d'entre eux seront maintenus sur place pour l'entretien de l'usine. Le licenciement des femmes est massif.

La fermeture de l'usine sera de courte durée. Etant considérée comme prioritaire, l'armée renvoie comme "affectés spéciaux", le personnel jugé nécessaire. Le rythme du travail s'intensifie, avec, dans les ateliers de filatures des journées de 12 heures continues. La contribution nationale extraordinaire, décidée en 1938, passe de 5% à 25%, et les heures supplémentaires sont ponctionnées. La direction se débat pour recruter, et avant tout, pour ne pas perdre ses employés qualifiés. A la demande pressante de la direction, le préfet décide en mai 1940, la réquisition collective du personnel. Elle obtient une dérogation pour recruter des étrangers ; 200 femmes sont embauchées, dans des conditions de travail très dures. Le pacte de non agression entre l'URSS et Hitler du 23 août 1939 a rendu suspects, certains groupes désignés comme *cinquième colonne*, ennemi de l'intérieur : essentiellement les communistes. Le PC est interdit, le monde ouvrier désorienté. La police a des contacts directs avec les entreprises. A la Viscose, le directeur accepte d'apporter sa contribution à la surveillance des propagandistes révolutionnaires, mais, replacé dans le contexte de l'époque ce comportement n'est en rien surprenant : une grande partie de la population éprouve la crainte d'une menace intérieure.

L'armistice est signé le 20 juin 1940. La guerre est finie, la France est occupée, les hommes reviennent. Leur contrat de travail n'ayant pas été rompu par la mobilisation, ils reprennent leur place. A cette époque, l'usine fonctionne avec 954 personnes, dont 450 hommes et 504 femmes. Cependant, bien que les contrats de travail stipulent pour les femmes *pour la durée des hostilités*, Pierre Fries négocie avec la préfecture : pas question pour lui d'envisager un débauchage brutal qui plongerait ces familles dans la détresse. Les licenciements progressifs toucheront essentiellement les femmes étrangères ou non soutiens de famille. A la fin de 1940, le personnel étranger ne comprend plus que 15% de femmes et 25% d'hommes.

A Grenoble, les réfugiés sont nombreux, leur nombre encore augmenté par l'arrivée de républicains espagnols fuyant le franquisme. La direction de la Viscose crée un centre d'accueil, et met à disposition les possibilités de logement dans ses deux cités ouvrières. Mais, très vite se pose un problème d'approvisionnement. Fin 1940, le directeur écrit au préfet et insiste sur la difficulté de se procurer nourriture, matériel de couchage et charbon. *La bataille*

*du ravitaillement commence.* Tous les produits alimentaires sont touchés, malgré le développement des jardins ouvriers. Il y aura même une pénurie de rutabaga ! On a calculé que la ration alimentaire équivalait à 1500 calories / jour, soit la moitié d'un apport normal. A cette pénurie s'ajoute pour les ouvriers de l'usine, une pénurie de vêtements protecteurs, gants et souliers.

La Viscose gère directement les services de ravitaillement et la direction y consacre beaucoup d'énergie. Elle va *perdre* délibérément une somme importante chaque année, pour assurer un complément de ravitaillement à son personnel, ne serait-ce que pour pouvoir répondre aux exigences de production. Les archives de l'usine témoignent de la bataille quotidienne menée par le directeur pour assurer le ravitaillement en nourriture, combustible, vêtements de travail. Pour les ouvriers plongés dans la misère, ces efforts restent insuffisants. Des tracts réclament des rations supplémentaires de pain et de fromage pour les ouvriers postés.

### 1941-1943

Par une loi du 4 octobre 1941, le gouvernement de Vichy instaure une *Charte sociale* qui définit l'organisation sociale des professions, dont l'élément essentiel est le Comité social (CS). L'objectif est d'aider la direction à résoudre toutes les questions relatives au travail et à la vie du personnel. L'esprit de la *Révolution nationale* a inspiré sa création, dont le but est de mettre fin à la lutte des classes responsable de l'affaiblissement du pays (sous-entendu les communistes). La propagande est intense, mais pour les syndicalistes, collaborer avec le patronat ne peut qu'être un jeu de dupes, d'autant que le gouvernement a aboli la liberté syndicale.

A la Viscose, la situation semble différente : le CS, parce qu'il est l'occasion de réunions régulières avec la direction, apparaît aux yeux des responsables ouvriers comme la seule instance de pouvoir influencer les décisions, et le développement des œuvres sociales, dans le cadre d'une gestion mixte, est susceptible d'apporter, à court terme, un adoucissement des conditions de vie. *Enfin, la personnalité du directeur et les relations de respect mutuel qu'il semble avoir su établir avec le personnel ont sans doute avoir eu raison des dernières hésitations.* L'Ecole nationale des cadres d'Uriage, à proximité de Grenoble, créée par le secrétariat à la jeunesse, va jouer un rôle important. Dirigé par un homme remarquable, Pierre Dunoyer de Segonzac, elle a pour mission de former une élite d'éducateurs destinés à l'encadrement des jeunes. Des stages sont organisés, auxquels participent, bien qu'opposés à Vichy, des syndicalistes comme Louis Baille-Barrelle, ex-délégué de la CGT. Pierre Fries participe à quelques séances, l'école l'aidant à ouvrir un centre de formation pour les jeunes (à partir de 14 ans...) travailleurs de l'usine : formation humaine, intellectuelle, physique et professionnelle.

En septembre 1943, l'armée allemande succède à l'armée italienne. Le CS est amputé de la plupart de ses membres, arrêtés, déportés, ou entrés en clandestinité. La collaboration économique avec l'Allemagne s'accroît. Le Service du travail obligatoire (STO) créé en février 1943, et la Relève (échange d'un prisonnier contre trois ouvriers envoyés en Allemagne) sont assimilés à une déportation par la population. Les réfractaires sont de plus en plus nombreux, et rejoignent la Résistance. Bien qu'entreprise prioritaire, la Viscose n'échappe pas à ces départs exigés par les autorités. La direction s'y oppose en distribuant de fausses cartes de travail, des certificats médicaux d'inaptitude au travail, des

attestations d'embauche parfois sous des faux noms pour des fonctions dites indispensables. En 1944, l'usine est classée *S. Betrieb*, c'est-à-dire usine qui travaille à 80% de sa production pour le Reich. La direction dépend directement des autorités allemandes pour les questions de main d'œuvre. Travailler pour l'occupant permet donc à l'entreprise d'être le recours pour échapper à ceux qui veulent échapper à deux fléaux : le chômage ou l'exil.

## Résistance

Les organisations syndicales bien qu'interdites, se sont maintenues dans les faits d'autant plus aisément que le directeur paraît favorable à la liberté syndicale. Fin 1942, la résistance s'organise au sein de l'usine, en s'orientant davantage dans la lutte contre les *boches*. Un bureau de la CGT réunissant les deux branches communistes et non communistes met en place un réseau de résistance : la mémoire locale conserve de l'usine de la Viscose l'image d'un important foyer de résistance.

## Pierre Fries, un patron sous l'occupation

Pour éviter toute hagiographie vis à vis de mon père, sont reprises ici les pages spécialement dédiées à Pierre Fries<sup>3</sup>. *Nous ignorons quelle confiance le directeur de la Viscose accorde au maréchal Pétain au moment de l'armistice et si, comme la plupart des anciens de la Grande guerre il lui apporte son soutien. Maréchaliste ou pas au début de l'occupation, le directeur de la Viscose semble garder une position critique vis-à-vis de la politique du gouvernement de Vichy, notamment sur la question de la liberté syndicale et du blocage des salaires. En revanche, sa crainte du communisme rejoint celle d'une grande partie de l'opinion qui voit dans les militants du PC une cinquième colonne au service de Moscou. Mais son attitude vis-à-vis des ouvriers rouges varie selon les personnes : être communiste n'est pas un obstacle à l'embauche ; des communistes notoires figurent dans le personnel et y resteront pendant toute l'occupation. Cependant ces ouvriers sont l'objet d'une surveillance attentive. Jusqu'en août 1941 le directeur de la Viscose échange des informations avec les autorités préfectorales et les RG, qui ont mis une vingtaine de salariés sous surveillance étroite. Cette collaboration cesse définitivement après août 1941, lorsque la Wehrmacht attaque l'Union soviétique et que le régime de Vichy s'enfonce dans la voie de la collaboration et de la dictature. La persécution des juifs se renforce par la publication d'un deuxième statut et des cours spéciales sont créées.*

*On peut se demander comment le directeur de la Viscose a pu se comporter en tant qu'homme avec ses convictions personnelles, et en tant que patron (salarié) avec les pressions exercées par les autorités allemandes et françaises, à la tête d'une usine qui fonctionne pour le marché allemand. Dans les tracts qui circulent il est parfois violemment pris à parti : on l'accuse de faire appel à la Gestapo pour arrêter des militants communistes. Cependant, les données recueillies montrent que non seulement il n'est pas un collaborateur, mais qu'il soutient la Résistance, l'engagement ne pouvant être que celui d'un individu et non pas d'une entreprise.*

---

<sup>3</sup> Mireille BLONDÉ, *Une usine dans la guerre*, Presses Universitaires de Grenoble, 2008, 191p..

A Grenoble, Pierre Fries, de par sa confession protestante, sa situation de notable et ses nombreuses relations personnelles et professionnelles, dispose d'un vaste réseau qui lui permet de se faire assez rapidement une opinion sur la situation nationale et internationale. Dès la prise de pouvoir par Hitler en 1933, les revues protestantes n'ont cessé d'informer leurs lecteurs sur les dangers du nazisme et de l'antisémitisme. Pierre Fries est conseiller presbytéral de l'Eglise réformée de Grenoble, où officient les pasteurs Charles Westphal et Jean Cook, dont l'engagement en faveur des juifs est bien connu. A la Viscose, il est entouré de nombreux collaborateurs ou employés protestants, et l'assistante sociale est la nièce du pasteur Boegner, également adversaire de l'antisémitisme. De nombreux juifs seront embauchés à la Viscose : le service social est dirigé en 1942 par un ancien diplomate juif ; un médecin juif est employé à des tâches administratives, d'autres comme ouvriers agricoles. De nombreux juifs, souvent originaire d'Europe centrale sont envoyés par la paroisse dans la grande maison familiale contigüe de la cité ouvrière : après quelques jours de repos, ils disparaissaient, leur destination était tenue secrète, beaucoup probablement vers le Vercors ou Le-Chambon-sur-Lignon.

Une attestation d'A. Reynier, chef de l'AS, préfet de l'Isère , révèle que dès 1941 Pierre Fries est en contact avec la Résistance, en particulier pas ses relation alsaciennes, qu'il aurait mis à la disposition des organisations clandestines un important matériel et versé à l'AS une contribution financière, "des fonds importants pour le maquis". Plus que fermer les yeux, le directeur use de ses relations pour protéger certains résistants, comme L. Baille-Barrelle, communiste leader cégétiste, auquel le lie une estime réciproque. En 1943, Georges Villiers, maire de Lyon, engagé dans la Résistance, recherché par la Gestapo, est caché plusieurs jours dans la maison familiale.

Le 20 juin 1944, Pierre Fries, dénoncé par un ouvrier de l'usine, est arrêté à son domicile par la Milice, dirigée par George Eclache, qui dirige sous l'uniforme SS la Waffen SS de Grenoble (il sera jugé en 1946, condamné à mort et fusillé). Pierre Fries est remis à la Gestapo et incarcéré au fort de Bonne, rejoignant une quinzaine d'otages, parmi lesquels le trésorier-payeur général Jean Berthoin (futur ministre de l'éducation du gouvernement de Gaulle), l'ingénieur général des ponts et chaussées Dorges, et d'autres. Destinés à être déportés en Allemagne, le dynamitage du tunnel ferroviaire de Voiron empêcha le départ du convoi, et le 15 juillet le préfet de Grenoble, fonctionnaire vichyste est assassiné (par une faction rivale collaboratrice). Ils seront libérés le 18 juillet dans des conditions mal élucidées. Pierre Fries se réfugie à Lyon chez des amis alsaciens, où il restera jusqu'à la libération de Grenoble, qu'il rejoindra à bicyclette.

*Tous les documents recueillis montrent donc que Pierre Fries a activement soutenu la Résistance<sup>4</sup>.*

## **La libération**

En juillet 1944, privée de matières premières, l'usine tourne au ralenti, et la baisse de la durée de travail s'accroît, touchant surtout les femmes. En 1945, la fabrication s'arrête pour plus de trois mois, un véritable "marché noir" de la main d'œuvre amène les ouvriers qualifiés à quitter l'usine pour des métiers mieux payés, comme ceux des travaux publics. La

---

<sup>4</sup> Mireille BLONDÉ, *Une usine dans la guerre*, Presses Universitaires de Grenoble, 2008, 191p..

difficulté de ravitaillement continue, accentuée par le marché noir qui fait monter les prix. L'épuration est jugée trop lente.

Le retour des trois millions d'absents du territoire national et leur réinsertion vont poser des problèmes. Ceux du STO et de la Relève sont dévalorisés ; les prisonniers de guerre ne peuvent être auréolés de l'image de martyrs, alors que résistants et surtout déportés sont glorifiés. A la Viscose, le point d'orgue de l'accueil des rapatriés est sans aucun doute le déjeuner organisé par Pierre Fries le 22 juillet 1945 en l'honneur des prisonniers de guerre et déportés, auquel trente- cinq ouvriers participent. Le clivage entre toutes ces catégories et ceux du STO est consommé.

## **1945-1952**

La période d'après la Libération jusqu'aux années 1950 fut difficile, marquée par un climat social revendicatif. A la Viscose, l'emprise de la CGT et des communistes, dont nombreux revenaient des camps de déportation, fut très forte. Des grèves grès dures eurent lieu en 1947 et 1948, plus dure encore en 1952, avec occupation d'usine pendant plusieurs semaines. L'attitude de Pierre Fries pendant l'occupation lui évita d'être traîné dans la boue par les syndicats, et sa personne, sinon sa fonction, fut toujours entourée de respect. En 1952, il quitte la Viscose, appelé au siège du CTA à Paris, chargé des affaires internationales du groupe, notamment du contrôle des usines en Allemagne, Suisse, Brésil. Il meurt en 1965 d'un infarctus du myocarde, à l'âge de 69 ans.

Sa vie se sera déroulée dans cette terrible première partie du XX<sup>e</sup> siècle, où les circonstances extérieures ont été déterminantes : statut d'Alsacien avant 1914, cinq années de guerre, études commencées à 24 ans, crise économique des années 30, nouvelle guerre de cinq ans, suivie de cinq années difficiles de la reconstruction de la France.

L'auteur de cet article, professeur des Universités, est un des fils de Pierre Fries.

Daniel FRIES